

La Banque Royale boycottée dès mardi prochain? page 5

la tribune

Forum

Finance

pages 4 et 5

Contre l'Afrique du Sud

L'ONU vote des sanctions économiques volontaires

NATIONS UNIES, New York (AFP) — Après deux jours de tractations difficiles, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté vendredi soir une résolution présentée par la France appelant à des sanctions économiques volontaires contre l'Afrique du Sud pour l'amener à renoncer à l'apartheid et surtout lever au plus vite l'état d'urgence décrété il y a quelques jours dans 36 districts du pays.

Le vote de cette résolution constitue le plus grave avertissement lancé à l'Afrique du Sud depuis longtemps par le Conseil de sécurité pour sa politique de discrimination raciale et de violations des droits de l'homme, a déclaré le représentant de la France, M. Claude de Kemoularia, à l'issue du vote dont il s'est félicité. Souhaitons, a-t-il ajouté, que cet avertissement soit entendu.

La résolution a été adoptée par 13 voix et deux abstentions, celle des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Auparavant, un projet d'amendement non-aligné au texte français, agitant la menace de sanctions obligatoires contre Pretoria, avait été rejeté, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ayant fait usage de leur droit de veto. La France, elle, s'est abstenue sur cet amendement.

La résolution condamne énergiquement l'apartheid ainsi que l'état d'urgence dont elle demande la levée immédiate. Elle réclame aussi la libération de tous les détenus politiques en Afrique du Sud.

Sur le chapitre des sanctions volontaires, elle préconise six mesures dont la plus importante est la suspension de tout nouvel investissement.

Les autres mesures concernent: la suspension des prêts garantis, l'interdiction de tout nouveau contrat dans le domaine nucléaire et de la vente de matériel informatique pouvant servir à la police ou à l'armée sud-africaine, des restrictions dans les domaines des sports et de la culture et l'interdiction de vente des Kruggerrands et autres pièces de métal fin.

Au-delà du succès de l'initiative française, l'examen de cette affaire par le Conseil de sécurité a laissé un goût d'amertume parmi de nombreux pays.

Chez les Etats-Unis et la Grande-Bretagne d'abord, qui restent hostiles à des sanctions. Le délégué américain, M. Warren Clark, a déclaré que si son pays soutenait la plupart des éléments de la résolution, des sanctions économiques joueraient surtout au détriment de la majorité noire sud-africaine.

Mais il a néanmoins averti le gouvernement de Pretoria qu'il devait mettre fin à l'apartheid. Le problème, a-t-il dit, n'est pas s'il faut y mettre fin mais comment. M. Clark a également affirmé que les Etats-Unis maintiendraient leur politique d'engagement constructif, en soulignant que si aucune voie raisonnable ne maintenait le dialogue avec Pretoria, cela pourrait aboutir à des conséquences que per-

sonne ne souhaite.

Le représentant de la Grande-Bretagne, M. Peter Maxey, a tenu à peu près le même langage et a plaidé à nouveau pour une politique responsable à l'égard de Pretoria bâtie sur les pressions et la persuasion. Les Britanniques, qui avaient été désagréablement surpris par l'initiative française, n'ont en outre pas apprécié que la France ait renoncé à user de son droit de veto sur l'amendement présenté par les non-alignés comme elle avait promis de le faire dans la matinée.

L'amertume était également perceptible chez les Africains. Au nom des non-alignés, l'ambassadeur du Bourkina Faso, M. Léandre Bassolé, a certes remercié la France, mais il a regretté que sa résolution ait souffert d'une lacune fondamentale pour n'avoir pas fait référence à des menaces de sanctions obligatoires. Il a regretté que les Etats-Unis aient mis leur veto à l'amendement le proposant et il les a accusés ainsi d'avoir envoyé un faux message à Pretoria.

Chez certains pays du camp dur africain, l'amertume était sans doute encore plus grande. Ils ont en effet peu apprécié que la France prenne l'initiative sur une question avant tout africaine, et puisse ainsi revendiquer une victoire qui aurait du revenir à l'Afrique. C'est la raison pour laquelle, selon de nombreuses sources diplomatiques, ils ont tenté de torpiller le projet français pendant de très longues heures de tractations dans les couloirs du Conseil, afin de tenter de reprendre

l'initiative à leur compte et de pousser les Etats-Unis et la Grande-Bretagne à un veto sur l'ensemble d'une résolution plus dure, afin de renforcer l'isolement de ces deux pays. Mais en définitive ils ont dû abandonner leur tentative.

Selon des sources diplomatiques africaines, le clan des durs regroupait surtout le Mozambique, l'Angola, et aussi l'Algérie. Des sources diplomatiques algériennes ont toutefois formellement démenti avoir eu le moindre rôle.

Les USA exigent la levée de l'état d'urgence

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis ont durci le ton vendredi à l'égard de l'Afrique du Sud et ont demandé pour la première fois au gouvernement de Pretoria de lever l'état d'urgence établi samedi dernier.

"Nous voulons voir l'état d'urgence levé et de façon expéditive", a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Larry Speakes, qui a appelé le gouvernement sud-africain à agir avec la plus grande retenue. Le monde regarde comment se comporte le gouvernement et la police sud-africaines, a-t-il ajouté.

Il est essentiel, a-t-il ajouté, que le gouvernement de Pretoria respecte les droits fondamentaux de tous les Sud-Africains.

M. Speakes, dans sa plus ferme déclaration envers l'Afrique du Sud depuis une semaine, a affirmé que la réelle cause de la violence était l'apartheid et qu'une paix durable ne pourrait s'instituer que lorsque l'apartheid sera démantelé.

Le porte-parole a cependant souligné que les Etats-Unis allaient maintenir leur politique d'engagement constructif envers l'Afrique du Sud. Si aucune voix de raison ne parle aux Sud-Africains, cela pourrait mener à un résultat que personne ne veut, a ajouté M. Speakes.

Tout en se refusant à commenter précisément le projet de résolution français devant le Conseil de sécurité qui appelle à des sanctions économiques contre Pretoria, M. Speakes a déclaré que les vues du gouvernement américain sur des sanc-

tions obligatoires sont connues. "Nous pensons qu'isoler l'Afrique du Sud politiquement et économiquement pourrait mener à davantage d'effusion de sang, a-t-il déclaré. M. Speakes n'a cependant pas précisé l'attitude du gouvernement américain en ce qui concerne des sanctions volontaires, laissées à la volonté des états, comme le souhaite la France dans son projet de résolution.

Le porte-parole de la Maison-Blanche a souligné que les Etats-Unis étaient profondément préoccupés par toute suspension des libertés civiles n'importe où dans le monde et que cela était certainement le cas en Afrique du Sud où la violence et la répression ne résoudront pas les problèmes du pays.

Seize personnes ont été tuées et 792 arrêtées depuis l'instauration de l'état d'urgence qui donne de larges pouvoirs à la police et à l'armée.

M. Speakes a appelé le gouvernement sud-africain à entamer des discussions sérieuses avec les dirigeants noirs afin d'établir une juste société en Afrique du Sud et de donner aux noirs des droits politiques.

Le porte-parole a répété à plusieurs reprises que les Etats-Unis n'envisageaient pas de modifier leur politique envers l'Afrique du Sud et continueraient à rester en contacts étroits avec le gouvernement de Pretoria pour user de leur influence.

M. Speakes a cependant reconnu qu'il existait un manque de compréhension aux Etats-Unis et dans le monde sur ce qu'était la politique américaine envers l'Afrique du Sud.



Des troupes sud-africaines patrouillent dans les rues de Duduza, une ville habitée par des Noirs près de Johannesburg.

910 arrestations en une semaine

JOHANNESBURG (AFP) — Le nombre des arrestations en Afrique du Sud depuis la proclamation de l'état d'urgence, dimanche, se rapproche désormais de la barre du millier: 910 personnes sont à ce jour incarcérées en application de ce régime d'exception, selon les chiffres fournis par la police, tandis que le comité de soutien aux parents des détenus (DPSC) parle de 1.100 arrestations.

Par ailleurs, on s'interroge à Johannesburg sur la possibilité d'une rencontre entre le président Pieter Botha et Mgr Desmond Tutu, prix Nobel de la Paix, portant sur les moyens de mettre fin à la violence dans les cités noires.

M. Botha, qui a donné les pleins

pouvoirs aux forces de l'ordre en décrétant l'état d'urgence, n'a pas exclu, vendredi, de donner suite à la proposition d'une entrevue formelle, sous conditions, par Mgr Tutu.

Concernant l'application de l'état d'urgence, le DPSC a réfuté les statistiques policières, en soulignant que des personnes arrêtées dans la région de Johannesburg — seule soumise aux mesures d'urgence, avec la zone de Port-Elizabeth, au sud du pays — notamment à la suite de funérailles dans la township de Tsakane, ne figurent pas, pour l'instant en tout cas, dans le bilan de la police.

Le comité a également fait état d'une perquisition vendredi dans les

bureaux du syndicat SAWU (Union des travailleurs unis d'Afrique du Sud) à Johannesburg. Le syndicat, qui revendique 130.000 adhérents noirs, n'a pu être contacté et la police s'est refusé à tout commentaire. Dix-sept syndicalistes ont été arrêtés, pour la plupart dans l'est de la province du Cap, rapporte d'autre part le journal The Sowetan.

Le comité de soutien a exprimé son inquiétude pour la sécurité des détenus. Les autorités ont plus de pouvoirs que jamais pour arrêter les gens et il y a encore moins de garanties pour protéger les détenus. Nous craignons et nous prédisons qu'il y aura des morts en détention, c'est inévitable, affirme le

DPSC. Le comité, relevant le manque de place dans les prisons, se demande aussi si les autorités vont construire des camps de concentration.

Par ailleurs, selon le journal City Press, les forces de sécurité ont arrêté quelque 400 noirs dans le foyer tribal (homeland) autonome de Lebowa, dans le nord du pays, nor régi par les dispositions de l'état d'urgence.

D'autre part, environ 700 employés noirs des boulangeries industrielles ont manifesté vendredi à Durban (province du Natal) en chantant des hymnes nationalistes et en saluant le poing levé, avant de se disperser sans incidents à la demande de la police.

L'époux de Jeanne Sauvé quitte un groupe voué aux intérêts de Johannesburg

OTTAWA (PC) — M. Maurice Sauvé, époux du gouverneur général du Canada, a remis sa démission, vendredi soir, comme vice-président et administrateur de la Canadian-South African Society, un groupe presque totalement financé par la South Africa Foundation, de Johannesburg.

Sa participation à ce groupe voué aux intérêts de l'Afrique du Sud avait été révélée, le matin même, par le quotidien anglophone de Montréal The Gazette.

Pour expliquer sa démission, M. Sauvé a dit qu'il voulait ainsi se "dissocier de la déclaration du président de l'association".

A The Gazette, M. James McAvity, président de la Canadian-South African Society, avait déclaré: "Il n'y aura pas d'abandon du pouvoir (de la minorité blanche) en Afrique du Sud, vous pouvez en être certain".

M. McAvity avait ajouté qu'il pouvait peut-être y avoir un certain partage du pouvoir, mais "pas avant qu'ils aient maîtrisé cette teinte noire".

Au nom du premier ministre Brian Mulroney, M. Marc Lortie avait déclaré, au sujet de la nouvelle du journal, qu'il appartenait

à M. Sauvé de déterminer lui-même s'il était "approprié" de participer aux activités d'un tel groupe.

"M. Sauvé, avait noté M. Lortie, n'est pas seulement un mari, mais aussi un citoyen. Il a encore d'autres activités en dehors de ses devoirs comme époux et je ne puis rien dire d'autres à ce sujet. Je pense que c'est à lui de juger si ses gestes sont appropriés ou non".

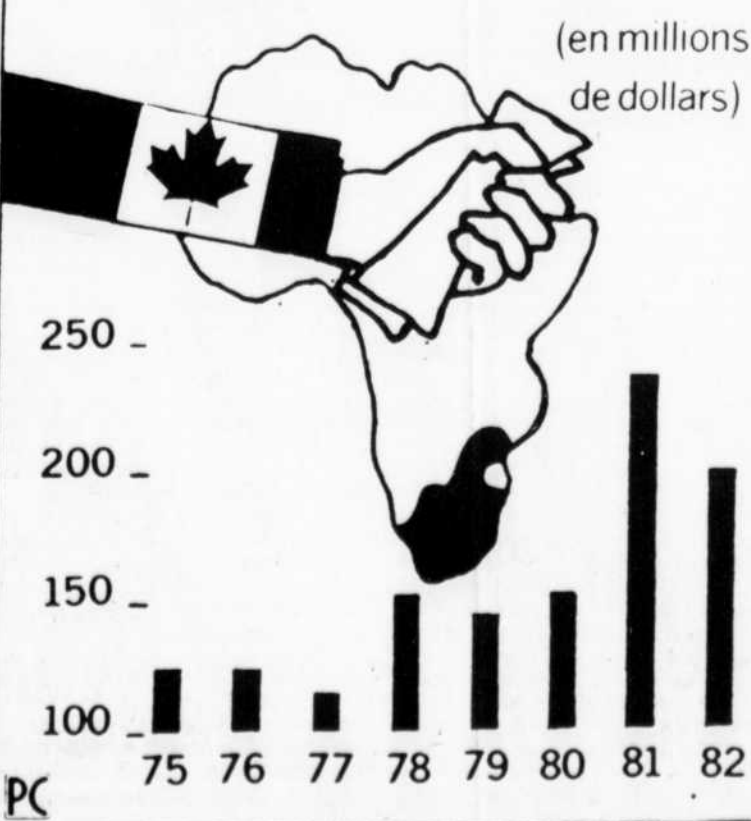
Jointe en Autriche, où elle est en vacances, Mme Jeanne Sauvé avait dit pour sa part qu'elle n'était pas au courant des activités financières de son mari.

"Je ne connais pas cette compagnie et je ne sais pas s'il s'en occupe; je ne peux donc pas vous dire si c'est approprié ou non", avait-elle souligné.

Le gouvernement canadien a annoncé plusieurs mesures, récemment, pour décourager les compagnies canadiennes de faire affaire avec l'Afrique du Sud, afin de manifester ainsi son opposition à l'apartheid.

L'attitude de M. Sauvé peut-elle créer de l'embarras pour le Canada? "Peut-être pour lui, mais pas pour le gouvernement", avait répondu M. Lortie.

Investissements canadiens directs en Afrique du Sud



Ralentissement de la reprise économique?

JOHANNESBURG (AFP) — Le gel des investissements français, à condition qu'il soit imité par d'autres pays occidentaux, pourrait freiner la reprise attendue de l'économie sud-africaine, au moment où la récession exacerbe les frustrations de la majorité noire.

Cependant, les hommes d'affaires en Afrique du Sud ne dramatisent pas la situation. Ils ont généralement accueilli l'état d'urgence, en vigueur depuis dimanche, comme un mal nécessaire pour le retour à l'ordre dans les cités noires en proie à la violence. Toutefois le secteur privé, à l'image de son journal Business Day, pousse le gouvernement à chercher une solution négociée à la crise de l'apartheid avec les responsables de la communauté noire.

Le gel des investissements français a déjà eu un effet psychologique avec une nouvelle baisse du rand par rapport au dollar et une baisse marquée des actions des mines d'or.

Les mesures de la France ont poussé à la vente par l'étranger et réduit la confiance à l'achat chez les institutions locales, a déclaré un agent de change.

Cela va accroître les incertitudes dans l'esprit des investisseurs étrangers, qui pourront penser que l'état d'urgence va aggraver les choses, déclare M. John Cloete, principal économiste de la Barclays Bank à Johannesburg.

Mais, ajoute-t-il, les blancs d'Afrique du Sud sont moins inquiets, car ils sont habitués aux troubles. Après tout, ils ne voient les émeutes qu'à la télévision. Ca pourrait se passer dans un autre pays, dit-il.

Une allusion au fait que ces troubles n'ont pas gagné les zones résidentielles blanches, ni les zones industrielles en général, mais sont limités aux townships, bien à l'écart, où le système d'apartheid cantonne les noirs.

Le ministre des Finances Barend van Rensburg vient de rappeler que sans exagérer les conséquences possibles d'un désinvestissement massif des pays occidentaux pour des raisons politiques, l'économie sud-africaine restait quand même vulnérable aux pressions de l'extérieur.

L'Afrique du Sud peut se suffire à 90 p.c. pour ses besoins en capitaux, mais elle dépend de l'étranger pour les 10 p.c. restant, qui sont nécessaires à une croissance suffisante, notamment pour combattre le chômage, a-t-il déclaré récemment.

L'économie sud-africaine traverse ainsi la crise la plus grave de l'après-guerre, soulignent les observateurs. Les indicateurs sont à la baisse. Le rand a été déprécié de moitié en deux ans par rapport aux principales monnaies. Le cours international de l'or, principal recette d'exportation, reste déprimé. La fiscalité a été alourdie, le chômage a fortement augmenté — 15 à 20 p.c. de la main-d'œuvre urbaine noire, selon des estimations. Quant à l'inflation, elle a atteint le mois dernier 16,4 p.c., son taux le plus élevé depuis trois ans.

Le journal pro-gouvernemental The Citizen reconnaît que l'état d'urgence risque d'aggraver une tendance déjà apparente dans les marchés financiers.

Toujours l'année des payeurs de taxes

Une déclaration faite cette semaine par le ministre Garon nous rappelle la mainmise de l'Etat, pas toujours avec avantages, dans nos affaires, et par voie de conséquences dans la poche du payeur de taxes. M. Garon se plaignait de la loi C-25 et du problème des subsides fédéraux à l'agriculture. Il avertissait qu'en cas de désaccord avec Ottawa, il devra continuer son régime de stabilisation des revenus.

Quelques jours auparavant, on nous apprenait qu'en l'an 2000, le fonds de réserve du Régime des rentes du Québec serait à sec. Ailleurs, c'est le système hospitalier qui coûte une fortune au payeur de taxes, pour finalement voir celui-ci se "ramasser" très souvent sur une civière dans une pièce style "parking" ou dans un passage durant plusieurs jours, parce qu'on a tout simplement fermé un étage en tout ou en partie, faute d'argent. C'est le président Reagan qui déclarait: "Notre système d'assurance-santé ne doit pas être conçu comme le système canadien car celui-ci est un gouffre financier inimaginable".

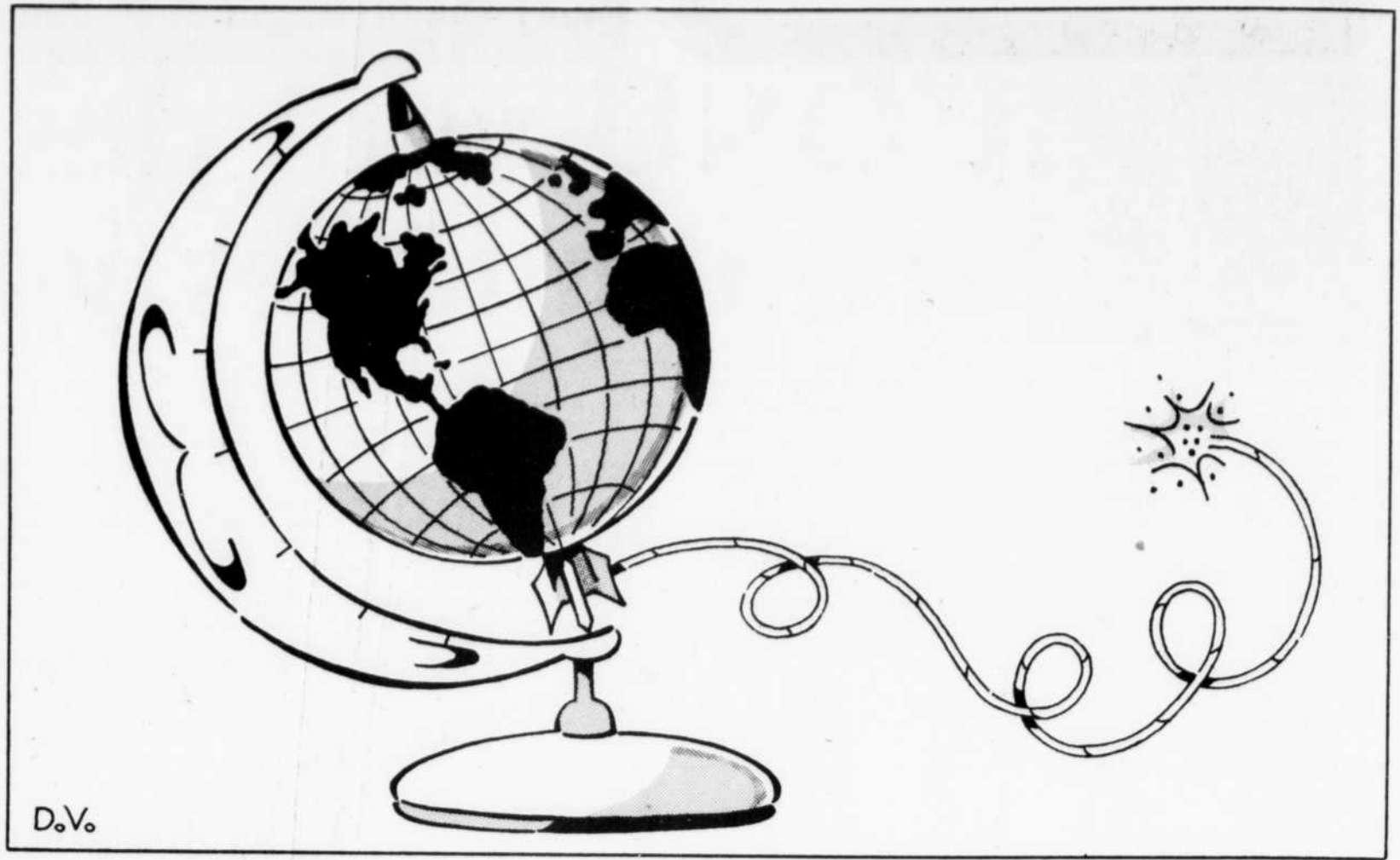
Le montant des péages sur les autoroutes des Cantons de l'Est et des Laurentides était fixé à .25. Une décision en haut lieu se prend et nous voilà obligés de payer .50. Et puis soudain volte-face, on décide d'abolir le péage.

Et que dire des créations multiples de commissions, de comités d'étude sur ceci et sur cela, des subventions accordées à gauche et à droite, des subsides "en veux-tu, en v'là"!

Ce ne sont que quelques exemples parmi une foule d'autres qui démontrent le peu de cas que l'on fait de l'argent du contribuable. Les raisons de ces dépenses et déboursés sont souvent justes et nobles, c'est la façon cavalière d'administrer l'argent du public qui est en cause; non pas seulement selon l'opinion du soussigné mais également selon les avis maintes fois répétés des vérificateurs gouvernementaux.

Il y a eu l'année de ceux-ci, de celles-là, il semble bien que pour celui qui fait marcher la machine, le payeur de taxes, c'est toujours son année.

Lionel Dalpé



L'OPINION DES LECTEURS

La pénitence du PQ

N'est-il pas émouvant de voir tous ces ministres déchus devenus soudainement pénitents? On tente à qui-mieux-mieux de pateliner l'électorat avec des semblants d'éclat d'enthousiasme qui ne font que mettre en relief le sommeil profond dans lequel le gouvernement s'était confortablement campé à l'abri de nos taxes et de nos impôts. Mais comme dit le dicton, "y a rien d'trop beau" encore moins pour un ministre. Cependant, il est quelque peu insistant pour l'intelligence humaine de voir sourdre cette poignée d'irresponsable égocentriques s'encourageant les uns les autres à manipuler les sentiments d'un peuple pour satisfaire des buts qui leurs semblent aussi mystérieux qu'à nous et de n'y trouver d'égal que la candide attitude d'un lion jugulé par son incompétence.

On fait à tour de rôle sa profession de foi, en implorant l'absolu-

tion pour dix années de péchés, en espérant nous faire oublier la plus grande balkanisation de l'histoire du Québec, le plus grand pillage de deniers publics et la plus grande vague de destruction économique alimentée à coup d'arrogance, de prétentions internationales et de luttes périphériques sans fins ni frontières. Le Québec en a presque emprunté le personnage de la grenouille dans LaFontaine. Pendant que ce gouvernement s'amusait à patouiller avec des lois contre-culturelles et des discours filandreux, en 1976, les jeunes crevaient avec leurs 85.008 par mois et personne n'avait encore eu alors la précaution d'imaginer une batterie de faux-programmes somnifères pour nous encourager à vous prendre pour des moitiés de vrais incapables.

Imaginez-vous combien les jeunes de jadis trouve pitoyables et

peu crédibles vos lamentations de dernières chances après n'avoir rien fait depuis dix ans, et quoi qu'en pensent certains plus jeunes qui croient comme on y croyait autrefois, que vous êtes bien intentionnés mais dépourvus "temporairement" (?) de moyens. En dépit de vos promesses et de vos nombreuses bamboches à aspirer au titre de premier ministre, il n'est pas difficile de voir que le seul temps où vous êtes intéressé par l'opinion publique c'est pour lui faire remplir un bulletin de vote.

Vous n'avez jamais écouté le peuple et n'avez jamais eu rien de valable ou même de clair à lui dire.

Comment auriez-vous pu connaître un aussi grand changement en un temps record aussi court? Même récemment, le peuple vous a passé un message très clair: On veut des élections générales. Résultat? On a

eu des partielles et la tête de Lévesque comme consolation.

Ce qui est advenu du reste du cirque, on le voit dans les journaux à tous les jours, des numéros d'acrobaties intellectuelles défiant toutes les lois de la "gravité" et de la poudre aux yeux qui brille d'un éclat terne parce que présenté à un public attristé et fourbu par le même spectacle tout en annonce et rien en substance.

Vous auriez dû savoir que quand on est pas fort, il faut être souple et que même si la politique est un des rares domaines où on impute ses erreurs à autrui, il faut pour cela se garder un bouc émissaire de service. Malheureusement pour vous, vous avez tellement bien monopolisé la manchette que vous en avez perdu la main.

Denis Fréchette
Sherbrooke

BAVASSERIES

L'homme de la semaine

Nous honorons aujourd'hui un génie, Pablo Picasso. Je sais que plusieurs estiment que cet homme a joué d'une réputation surfaite, mais trois exemples démontrent qu'il faut plutôt deux doses de génie qu'une pour obtenir le succès qu'il a mérité.

Premièrement, essayez de vendre vos toiles aux prix de Picasso, avec la même qualité, vous serez arrêté comme escroc. Son dossier judiciaire est vierge.

Deuxièmement, risquez-vous à peindre les mêmes sujets avec les mêmes techniques que lui, sans être interné dans un hôpital pour malades du chapeau: les spécialistes penseront que c'est votre chimpanzé qui a peint ces tableaux à l'aide d'un lance-pierres ou "slingshot".

Troisièmement, si à son âge vous recherchez encore la compagnie de jeunes filles, vous passerez pour un vieux satyre. Dans son cas, on parlait tout simplement de verdeur.

La carrière de Picasso est l'effet du hasard. Alors qu'il avait un jour renversé les pots de colorants à cheveu de sa mère sur un carton tout fripé, et qu'il avait barbouillé le tout comme le font les gamins mal élevés, un critique vint à passer et reconnut immédiatement le chef-d'oeuvre.

Il convainquit les autorités du Musée de la Louve à Paris d'acheter ce trésor pour une bagatelle de 5 millions de francs, nouveaux et anciens, car ils ne savaient pas que Picasso le génie était né.

Depuis ce temps, la magie continue, des centaines de milliers d'amateurs paient des fortunes pour acquérir des dessins que nos enfants peignent à la dizaine et jettent à la poubelle, insatisfaits qu'ils sont de ces ébauches. Allez donc voir l'exposition de Picasso. Vous reviendrez fiers de ce que peignent vos filles ou vos petits-fils.

Gaspard Blanchard

L'OPINION DES AUTRES

Des flics trop peu sorteux

L'un des mandats de la Régie de l'assurance automobile du Québec (RAAQ) est de promouvoir, avec d'autres partenaires des secteurs public et privé, la sécurité routière. A cet égard, le président de cette mutuelle d'Etat, M. Jean Vézina, assume pleinement ses responsabilités en dénonçant, dans son dernier rapport annuel, un laxisme éhonté sur le plan de la prévention policière.

En somme, si nos routes et autoroutes sont des pistes d'accélération pour quelques "fous du volant", c'est qu'en bonne part nos patrouilleurs de la SQ en particulier, se déguisent en courants d'air. A telle enseigne que le carnage routier, loin de s'atténuer, prend des allures alarmantes. Et si 1985 maintient sa vitesse de croisière à ce chapitre, le bilan sera tout bonnement désastreux en coûts de toutes sortes. Les trois premiers mois de l'année ont accusé une hausse d'accidents de plus de 14 pour 100. A moins d'un virage, l'on se dirige vers le noir sommet de 1981.

Il ne s'agit pas bien sûr de pointer un doigt accusateur vers les agents provinciaux et municipaux individuellement. Bien qu'à cet égard, le conflit qui a ralenti le zèle des membres de la SQ en 1984 et 1985 n'a nullement incité les usagers de la route à plus de modération.

Il faut cependant regarder d'avantage du côté des moyens mis à la disposition des divers services policiers.

Il faudrait savoir par exemple pourquoi les patrouilleurs de la SQ se font moins "sorteux" que leurs homologues de l'Ontario Provin-

cial Police. En 1983, par exemple, bien que la grotte des agents de la SQ ne s'était pas encore manifestée ouvertement, ils ont parcouru deux fois moins de kilomètres que les patrouilleurs ontariens.

Il ne fait pas de doute, en dépit des propos feutrés du président de la RAAQ, que mis à part l'imprudence et l'irresponsabilité de maints conducteurs, la timide présence policière sur nos routes aggrave les facteurs de risques.

D'ailleurs, l'organisme a saisi les deux ministres les plus concernés, celui des Transports et celui de la Justice de cette criante lacune.

En somme, trouver des moyens d'accroître la surveillance policière. D'autres provinces et des Etats américains ont recours à des "highway patrols". Des escouades sûrement aussi efficaces et sans aucun doute moins coûteuses pour ce type d'effraction que des agents d'abord formés pour la répression du crime. Une alternative qui se présente comme justifiée et rentable pour les finances municipales là où l'on confie la distribution des contraventions pour délit de stationnement à des auxiliaires. Une voie qui devrait attirer l'attention des législateurs avant même d'envisager une augmentation des effectifs de la SQ.

D'autant plus qu'un tel corps de patrouilleurs, à moins d'accountances syndicales, pourrait continuer à veiller sur la bonne conduite des usagers de la route, si jamais les membres de la SQ décidaient d'abandonner de nouveau la moustache et de porter le jean.

Roger Bellefeuille
Le Soleil

Harcèlement sexuel et harcèlement amoureux...

On parle beaucoup de harcèlement sexuel, et les groupes féministes sont parvenus à rendre un tel geste passible de la répression de la loi. Il est vrai qu'en général ce sont les hommes qui se trouvent coupables d'un tel "crime". Mais ne pourrait-on pas élargir la notion de "harcèlement" pour y inclure un comportement qui se trouve dans la même veine et qui n'est peut-être pas plus facile à définir que le harcèlement sexuel, à savoir ce qu'on pourrait appeler le "harcèlement

amoureux"? Cela rétablirait l'équilibre au niveau de la répression entre les hommes et les femmes, car si les hommes sont les sujets du harcèlement sexuel, en général, on pourrait dire de même qu'en général ce sont les femmes qui sont les coupables du harcèlement amoureux. Celui-ci pourrait se définir ainsi: vouloir être aimé, chercher à être aimé, n'être jamais assez aimé, etc. Il s'agit bien de harcèlement. Au niveau sexuel, celui-ci

est défini comme une demande non sollicitée, et même répétée en dépit des refus.

Il y a harcèlement quand on tente plus ou moins de "violenter" la volonté de l'autre, pas nécessairement par des méthodes brutales d'aillieurs, mais qui peuvent être aussi bien "câlines" ou "enjôleuses". Il me semble que la transposition ne serait pas bien difficile à faire pour définir le "harcèlement amoureux".

Talonneur quelqu'un, le mettre au pied du mur, solliciter de manière répétée et non bienvenue un amour ou des preuves d'amour qui ne se sont pas exprimées spontanément.

En un mot, "harceler" au niveau du sentiment, comme on peut harceler au niveau du sexe.

Simple suggestion que je fais à nos hommes et femmes de loi.

Pierre Bertrand

Sûreté du Québec: voir le bon côté

Je voulais attendre la fin des vacances pour finaliser et publier mon texte. Cependant, j'ai oui dire qu'un "bureaucrate" assis confortablement dans son fauteuil aurait publié des "statistiques" qui sont quelque peu discordantes avec la réalité... (il y a un peu de jeu politique là dedans)... Si, on se presse tant (les bureaucrates, les média sous toutes formes) pour trouver des "défauts" on devrait redoubler d'ardeur pour: voir, écrire et lire le bon côté de notre Sûreté du Québec... parce que croyez-le ou non, il y a du bon... eh bien oui... comme toute autre classe de la société...

Je suis une citoyenne à l'oeil-critique, j'observe le bon et le mauvais. Pour moi, les statistiques ont une certaine valeur, mais limitée. Ce n'est pas un "bureaucrate" qui va me dire comme un "robot" la valeur d'un homme d'une femme, face à son travail... Le ministère de la Justice via la Sûreté du Québec comme tous les autres ministères a dû faire du "coupage", on ne cesse pas de crier de tous les côtés "fait ménager \$\$\$, couper, couper..." alors il manque du personnel pour répondre à tous les besoins, surtout en période de vacances, c'est la sécurité routière qui en prend un

coup! La criminalité elle, ne prend pas de vacances... La Sûreté du Québec a tout eu le blâme, parce qu'en tant que travailleurs(se)s, ils, elles ont fait une "protestation légale" en ne donnant pas de "billets de contravention" cela a dérangé le porte-monnaie du gouvernement il n'y a rien là... demain d'autres statistiques, d'autres groupes seront attaqués. La machine gouvernementale elle, ne fait jamais d'erreur dans ses calculs, c'est quand même curieux... hein...

Même si vous mettez un policier à chaque coin de rue, le radar, l'hé-

licoptère et plus, si le citoyen(ne), le meilleur conducteur(trice) devient dangereux s'il fait fi des conseils sur les excès de vitesse, abus d'alcool etc, il critique pour tout et pour rien quand on le conseille. C'est juste après coup, face à un corps inerte sur les dalles de la morgue, qu'il, qu'elle se dit... si... Hommes et femmes policiers, on est chanceux que vous soyez là au bon moment, restez-y, c'est comme cela que l'on vous aime... (ceux qui respectent la vie et qui veulent vivre longtemps)...

Suzanne Geudron,
Sherbrooke-Est

Guy Bertrand, l'homme de la situation

Dans la course à la présidence du Parti québécois, Guy Bertrand émerge parmi les autres candidats. Il est le seul candidat, et pour cause, à ne pas avoir trempé dans l'établissement de lois antipopulaires présentées au Parlement de Québec par un chef plutôt faible qui au cours des ans ne fit que reculer devant les attaques menées contre les valeurs fondamentales qui furent et sont encore la fierté du peuple québécois. Finalement le chef fut aculé à la démission.

Le Parti québécois n'est pas la propriété de députés et encore moins de ministres qui ont véhiculé des politiques douteuses sur la question nationale, certes, politiques très risquées parce que précisément frisant l'intelligence avec les auteurs de menées antiquébécoises. Toutefois, face à la loi C-25, Jean Garon semble enfin être conscient des politiques risquées d'Ottawa en matière d'agriculture, politiques qui seraient teintées de "colonialisme larvé à l'égard des agriculteurs québécois souvent bafoués et méprisés et qui hélas depuis trop longtemps subiraient en silence les politiques réservées aux escobars. On se souvient des chèques sans provision aux agriculteurs québécois au moment des quotas de lait et aujourd'hui toute une vie de rude labeur est menacée d'anéantissement par les politiques du crédit agricole.

Les "appuis" auxquels se livrent les ministres candidats à la prési-

dence du parti québécois tourneraient avec facilité en Opéra-Comique dont l'acte principal consisterait à se féliciter réciproquement et le tout pourrait se terminer par un concours de beauté. On oublie trop dans tout cela le mode d'élection au suffrage universel, car c'est l'ensemble de l'électorat (membres du parti) qui aura le dernier mot sur les minauderies, les courbettes et les ronds de jambe de ce soudain aéropage de ministres en fin de course à la recherche d'un emploi de chef d'opposition.

Ce côté léger et plutôt mièvre de la course à la présidence détonne fortement avec le profond sérieux de Me Guy Bertrand, avec sa rigueur intellectuelle, sa profonde réflexion à la fois analytique et cartésienne sur les grands problèmes de l'heure. Quant au mode d'élection, c'est une "première" en Amérique et cette nouvelle dimension semble échapper à la connaissance de beaucoup y compris celui du monde du journalisme.

Le Canada anglo-saxon a rejeté le Québec tenu à l'écart lors du complot de la nuit des longs couteaux. Le Québec, officiellement, n'est pas membre de cette nouvelle pseudo-confédération, produit de la duplicité et par surcroît née d'un acte immoral et anticonstitutionnel selon l'aveu même de la Cour suprême du Canada. Par ailleurs, le résultat du référendum tenu auprès du peuple québécois en mai 1980 est clair. Le peuple s'est prononcé. Il a refusé à son gouvernement le droit

de négocier une nouvelle constitution avec le reste du Canada. Par conséquent, un gouvernement du Québec quel qu'il soit n'a pas et n'aura pas le mandat de négocier une constitution avec les gens d'Ottawa ou d'ailleurs, gens qui antérieurement ont bafoué aussi lâchement les droits du parlement du Québec et du peuple québécois. On se rappelle l'ampleur de l'agiotage entretenu par les partisans du "non" pendant la campagne référendaire. Aujourd'hui, la situation se retourne contre eux.

Que faire désormais sinon vivre notre vie québécoise, s'affirmer chaque jour davantage au sein de notre québecité et en dehors du carcan de la royauté d'origine britannique, décider de la non application des lois canadiennes sur le territoire du Québec puisque n'étant pas membre et ayant été rejeté par le

Canada de la communauté canadienne à moins de se considérer comme colonisé! A toute fin pratique le Québec est déjà une colonie du Canada et la preuve en a été faite puisque le Canada peut désormais modifier la constitution sans la volonté du Québec et contre sa volonté. C'est là justement l'acte immoral de cette pseudo-constitution dont fait mention la Cour suprême.

En conséquence, il faut s'affranchir des représentants royaux et rédiger notre propre constitution. A moins d'avoir en tête une nouvelle trahison potentielle du peuple québécois, c'est là la ligne que devrait suivre tout chef de la société québécoise, et dans ce domaine Guy Bertrand émerge comme l'homme de la situation.

Alexandre Séguin
Sherbrooke

Avis aux lecteurs

La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les éditer. Chaque lettre doit être signée et com-

porter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls le nom de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées. Le rédacteur en chef

la tribune les opinions...les documents...les analyses...les sondages...

La presse québécoise commente les candidatures de Pauline Marois et de Guy Bertrand

Revue de presse par GUY RONDEAU de La Presse Canadienne

Il y a maintenant quatre candidats à la présidence du Parti québécois. Mme Pauline Marois, ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, et l'avocat et militant péquiste bien connu Guy Bertrand ont annoncé leur candidature cette semaine. S'il doit y avoir d'autres aspirants, ils devront faire connaître leurs intentions avant le 15 août. L'élection aura lieu au début de l'automne.

Commentant la candidature de Mme Marois, Lise Bissonnette, dans *Le Devoir*, écrit que les péquistes cherchent la fermeté en même temps que la connaissance aigüe des dossiers, ils les trouveront chez elle.

"C'est probablement ce courage qui lui vaut aujourd'hui une opinion aussi favorable".

Mme Marois dit oui à la décentralisation, à la redistribution des richesses, à l'égalité des chances mais dans quelles limites? "Cette touche de réalisme porte la marque

des années de pouvoir, en même temps qu'elle lance un appel à la gauche" du parti qui attend encore un messie".

Bissonnette note que tout comme M. Landry, Mme Marois cherche encore le pont entre l'orthodoxie souverainiste et la bonne vieille "autonomie provinciale" que défend M. Johnson sans trop le clarifier. En cela, elle est bien représentative de son parti, mais elle ne résoud pas son dilemme.

"Elle lui offre, simplement, une des candidatures les plus crédibles et les plus intéressantes de la deuxième génération péquiste, qui voudrait bien concilier le goût du risque et la maturité.

Au sujet de Guy Bertrand, l'éditorialiste du *Devoir* dit qu'il est loin d'être sûr que les "orthodoxes" verront en lui le héros de leur rêve de reconquête éventuelle du Parti québécois.

La présence d'un si grand degré d'orthodoxie dans l'orthodoxie indépendantiste chez M. Bertrand risque de faire de cette candidature le contraire du symbole qu'elle voudrait être.

De la première femme convoitant la direction d'un parti politique

au Québec. Michel Roy de *La Presse*, écrit que ses convictions profondes, son idéalisme et une sorte de volontarisme teinté de romantisme la poussent dans la voie la plus difficile: elle s'oriente à gauche au moment où le PQ veut s'ancrer au centre; elle met en garde contre les séductions de l'économie alors que celle-ci domine partout; elle rappelle son credo souverainiste quand la majorité voudrait l'oublier; elle critique son parti et déplore déjà la tournure qu'il pourrait prendre sous d'autres leaderships. Roy croit que la force de Mme Marois réside dans le fait que ce n'est pas une "politicienne".

"Elle s'engage dans cette campagne pour exprimer des valeurs, dire des vérités, rappeler son parti à l'ordre. Elle obligera ainsi ses adversaires à se définir et à se situer. C'est une démarche exemplaire. Mais elle conduit rarement à la victoire".

Dans *Le Soleil*, Roger Bellefeuille souligne que contrairement à MM. Landry et Johnson, Mme Marois ne relève pas au placard, comme une détroque honteuse éliminée de la garde-robe péquiste, la social-démocratie.

"Avec franchise et non sans courage... elle confesse que l'économie a pris trop rapidement le pas sur le social. Et qu'un meilleur arri-mage s'impose".

Toujours dans le quotidien de la capitale, Vincent Cliche écrit, au sujet de la candidature de M. Bertrand, qu'il est sain qu'un vieux militant de la base ait décidé de se présenter face à de prestigieux ministres.

"Si les vrais indépendantistes décidaient de réintégrer le parti assez tôt pour pouvoir voter le 29 septembre, l'impact pourrait être différent".

The Gazette dit qu'une chose que la population peut apprécier chez Mme Marois c'est sa franchise. Elle est remarquablement prête à admettre que son parti est en sérieuse difficulté, non seulement devant l'électorat, mais à l'intérieur même.

Le journal anglophone déplore toutefois qu'elle n'apporte aucune réponse claire à la grande question de base: que signifie maintenant l'engagement du PQ à faire l'indépendance?

Avec maintenant les candidatures de Pauline Marois et de Guy Bertrand, la campagne pourrait prendre les allures d'un congrès d'orientation, affirme Roch Bilo-deau dans *La Tribune* de Sherbrooke. C'est ce que redoutent, écrit-il, les dirigeants du parti qui voudraient bien que leur prochain président ne soit pas élu au milieu de la controverse et possiblement de la discorde.

"Mais pour l'électeur non-militant qui veut simplement savoir qui incarne le mieux ses intérêts, un affrontement entre les représentants des différentes tendances ne peut être qu'instructif".

Ce sera une lutte entre socio-démocrates et néo-libéraux, une lutte entre souverainistes et autonomistes.

Parlant de Mme Marois, Claude Bruneau, dans *Le Nouvelliste* de Trois-Rivières, rappelle qu'élue en 1981, elle fut sitôt plongée dans la double crise constitutionnelle et économique.

"Ses convictions indépendantistes et sociales-démocrates en ont sans doute subi les secousses et

malgré ses affirmations, on sent qu'elle est à la recherche d'une attitude de compromis".

Quant à la candidature de M. Bertrand, Bruneau dit qu'elle servira de repoussoir pour accentuer soit l'ambiguïté, soit le pseudo-fédéralisme des trois autres candidats.

"Ce chevalier de la grande cause forcera les autres prétendants à mieux définir leurs couleurs, sur le plan constitutionnel, et il imposera un test à leurs supposées convictions souverainistes".

Et Johannes Martin Godbout dit dans *Le Droit*, d'Ottawa, que si on sent Mme Marois marcher sur oeufs, comme ses collègues d'ailleurs, quand elle parle de souveraineté, son discours est toutefois le seul qui soit vraiment d'une texture nouvelle. Elle fait preuve de pertinence. Pas de grande déclaration de principe. Pas de credo non plus. Seulement une très grande disponibilité et beaucoup de questions.

"Entre tous les candidats actuels ou à venir, Mme Marois sera donc l'alternative dans la course à la direction du Parti québécois".

TRIBUNE LIBRE

La multiplication des pains: un miracle qui révèle Jésus

Le miracle de la multiplication des pains est le symbole d'une autre multiplication des pains qui dure encore et se perpétuera jusqu'à la fin des temps: le pain Eucharistique, que l'Église n'a pas cessé de distribuer durant vingt siècles. Ce miracle de la multiplication des pains, un des plus éclatants et des plus populaires que Jésus ait faits, ne s'adresse pas comme les autres à un seul individu, mais à toute une multitude. Les milliers d'hommes sans givres, c'est l'humanité affamée. Celui qui peut seul la rassasier, c'est le Christ. Dans sa pensée, le miracle que Jésus prémeditait devait avoir une grande portée: il devait être une préparation immédiate à la révélation, à la promesse de l'Eucharistie.

Cette promesse, Jésus l'a faite un an avant de mourir au printemps de la deuxième année de sa vie publique en l'an 29, aux environs de Bethsaïde en Galilée. Nous en trouvons le récit dans l'évangile selon St-Jean des 17e et 18e dimanche du Temps Ordinaire, survenant, cette année, les 28 juillet et 4 août 1985. Je voudrais faire porter mes réflexions sur quelques aspects de ce miracle qui m'ont frappé davantage. Pendant 30 ans, Jésus vécut dans l'ombre et le silence. Puis, il parut et semit à prêcher. Jamais

homme ne parla comme cet homme. Les foules prises à fond par ses discours, sont visages, ses iracles, ne cessaient plus de le suivre. Cette fois-ci, la foule l'avait rejoint dans un désert loin des habitations. On l'écoula depuis le matin jusqu'au soir sans trouver le sermon trop long, on oubliait les heures à l'entendre; le jour baissait, le soleil avait disparu derrière les montagnes de Galilée, on oubliait même de manger. Dans sa bonté Jésus se préoccupa des moyens de nourrir tout ce monde.

Pour donner toute sa force à ce miracle de la multiplication des pains, pour qu'il frappe davantage les esprits, Jésus se complait à faire ressortir tous les détails de la scène, à provoquer les plus minutieuses constatations. Sur la demande de Jésus, les apôtres calculent qu'il y a là plus de 5000 hommes, ils estiment que deux cents deniers de pain ne sauraient suffire à nourrir une telle multitude; et d'ailleurs où pourrait-on acheter du pain dans ce désert?

Il y avait bien là quelqu'un avec cinq pains et deux poissons, mais qu'est-ce cela pour nourrir tant de monde? Jésus n'avait pas besoin de cela pour accomplir son miracle. Mais Il veut nous apprendre que dans la vie chrétienne, nous devons nous aussi apporter quelque chose,

nos efforts, notre bonne volonté; sa grâce supplée ensuite à notre insuffisance. Les apôtres n'avaient oublié qu'une chose: la puissance de leur Maître et sa bonté, la vue de cette multitude accourue de toutes parts pour le suivre. L'a ému. "J'ai pitié de cette foule, dit Jésus aux disciples qui l'entouraient, car ils n'ont plus rien à manger". Il dit qu'il a pitié, pour que les apôtres aussi soient émus, pour faire passer dans leur coeur un peu de la charité qui débordait du sien. Il ne veut pas que tout ce monde souffre à cause de Lui.

De plus, en faisant asseoir tout son monde, ne témoigne-t-il pas beaucoup de délicatesse à leur égard? Il bénit les pains et se mit à les rompre au-dessus des corbeilles qui se remplissent à mesure que les morceaux tombent de ses mains; il partage également les deux poissons, et il en fait distribuer autant qu'on en voulait. Du coup, l'enthousiasme des Juifs ne connut plus de bornes, ils résolurent, séance tenante, que le nouveau Prophète serait leur roi. Songez donc! un roi qui les enchanterait avec ses paraboles et les nourrirait sans travailler à une table de miracle. Pour échapper à une manifestation populaire, Jésus monte sur une barque et atterrit à Capharnaüm. Très tôt, le lendemain, les mêmes foules

le découvrirent. Tout de suite, Jésus prit occasion du miracle de la veille pour leur parler de la merveille qu'il allait réaliser en leur annonçant la nourriture nouvelle qu'il leur donnerait au monde. "Vous me cherchez, dit Jésus, non parce que vous avez mangé du pain et que vous avez été rassasiés".

Le miracle de la multiplication des pains, qui n'est encore qu'un signe pour conduire au pain de vie, est donc un signe au même titre que les autres miracles, mais ce signe, qui révèle la personne de Jésus, il peut être mal compris. Et si Jésus s'est enfui, c'est pour éviter qu'on se méprenne sur le sens du signe, qu'on commette une erreur à son sujet: celle de le couvrir d'honneur en le proclamant le roi qu'on pense et non pas le roi qu'il est.

Ce que la foule pense qu'il est: un roi dont on pourrait profiter des miracles, qui donnerait encore du pain, qui assurerait la paix, qui restaurerait la royauté d'Israël. Ce qu'il est, c'est Jésus lui-même qui le précise: "Moi, je suis le Pain de vie descendu du ciel et qui communique la vie. Celui qui vient à moi n'aura plus jamais faim, celui qui croit en moi n'aura plus jamais soif; et ce pain que je vous donne n'est pas du pain matériel, demain, je

nourrirai vos âmes de ma propre chair".

Ces paroles de Jésus étaient bien mystérieuses, qu'elles heurteront les auditeurs. Parmi les Capharnaïtes, quelques-uns refusent de croire: ils bougonnent et s'en vont pour ne plus revenir, un peu comme ceux qui, aujourd'hui, "débarquent" et cessent toute pratique religieuse. Jésus ne tente pas de les retenir. Il n'a rien à retirer de ses paroles, car Jésus est vérité: ce qu'il dit est entièrement vrai. Il suffisait de croire en attendant de comprendre. Si une maman devant son enfant qui va mourir trouvait le secret de mettre toute sa vie dans un petit pain blanc pour le faire passer ainsi dans le cher malade et lui redonner la santé, est-ce qu'elle ne le ferait pas? Ce moment est venu pour nous, nous comprenons, à présent, ces paroles divines. Comme Jésus qui prend du pain et le change en son corps, le prêtre prend du pain et le change au corps du Christ. Désormais nous mangeons un pain vivant qui est la vie de notre âme. Et depuis la Cène du Cénacle de Jérusalem, les générations se succèdent et viennent recevoir sans l'épuiser jamais le pain eucharistique. Les évêques, successeurs des apôtres, les prêtres, les diacres, ne cessent de le distribuer aux foules avides et affamées; ils

voient les hosties se multiplier et remplir les ciboires, comme jadis le pain se multipliait dans les corbeilles.

Manger cette nourriture nous unit les uns aux autres. Cette même nourriture servie à une même table fait circuler le même sang dans les veines et devient un principe d'union et d'amour. Quand un père partage avec sa famille le pain qu'il a gagné à la sueur de son front, il entend bien aussi faire passer son amour dans le coeur de ses enfants et se les unir.

La communion est donc un repas de famille, ce n'est pas une réunion de travail mais plutôt une réunion de fête et de fraternité. Personne ne trouve anormal de voir communier côte à côte, par exemple: l'habitant d'un quartier pauvre, le grand industriel, l'écolier, la mère de famille, le cultivateur, l'instituteur, le médecin, etc... En face de Jésus, toutes nos différences tombent dans le néant. L'Eucharistie, c'est le rendez-vous de l'amour! La Fête du Pain n'est qu'une préparation à la Fête de l'Éternité. Notre Sauveur avait inventé le moyen de descendre sur la terre sans quitter le ciel, dans l'Eucharistie il inventa celui de remonter au ciel sans quitter la terre.

Arthur St-Hilaire, Diacre permanent.

L'OPINION DES LECTEURS

M. Achille Larouche,

En apprenant que la Cour Suprême du Canada donnait le coup de mort à la Loi "103", nous vous avons salué chapeau bas.

Bien conscients que notre geste rendait hommage à l'Épiscopat et à tout le clergé de la Province de Québec. Plus encore; bien conscient que la victoire de l'Association des Pa-

rents Catholiques et du Ralliement est celle de nos compatriotes protestants qui ont lutté, au nom du même droit, contre la Loi "103". Pas un curé catholique, pas un membre de l'Épiscopat de notre Province ne désirent que le Ministère de l'Éducation oblige nos familles catholiques à mendier aux pieds du Gouvernement Provincial le droit sacré et inviolable que les Pères de la Confédération de 1867

reconnaissent "inviolable" pour la nation protestante comme pour la population catholique.

Or, c'est à quoi la Loi "103" nous obligeait. Tous les parents étaient conscients de cette injustice. Un grand nombre savaient que ce fruit pourri était celui de la franc-maçonnerie mondiale qui avait juré, à son grand congrès de 1933, de "sortir Dieu de l'école".

Et les Parents Catholiques et le Ralliement ont livré un combat sacré. Vous étiez bien conscients de vous battre contre Satan et les puissances des ténébrés. Ce fut justement la ruse de Satan de faire entendre que vous étiez seuls et que le clergé silencieux n'était pas avec vous. C'est faux! C'est faux!

Et l'auteur de cette lettre à une juste idée de l'armée de laïques, hommes et femmes, qui, sans faire

de bruit, soutenaient votre lutte; les uns en parcourant la Province, les autres à deux-genoux. Si on veut des précisions là-dessus, je puis en donner.

Ces apôtres cachés sont venus frapper à ma porte. Rien de cela ne vous surprendra. Monsieur le Chanoine, j'essais ainsi de faire quelque chose pour prendre part à toutes les courses évangéliques que les Parents Catholiques et vous-

même menez, jour et nuit, sacrifiant repos et repas, pour que la race canadienne-française et catholique-romaine demeure digne de ses ancêtres; pour l'honneur et le salut éternel des générations qui nous séparent de la fin du monde; et qu'on peut compter peut-être sur les doigts d'une seule main.

Abbé Antonio Arsenault, prêtre, Saint-Gervais de Bellechasse,

CHOIX ET QUALITE A PRIX REDUITS CHEZ GILLES BOISVERT MEUBLES



7 pi. cu.
319\$

Garantie de 24 mois sur les pièces
VT-32 MAGNÉSCOPE LUMINAR

TÉLÉCOULEURS
14" **\$279**
20" **\$389**

LAVEUSE SECHEUSE \$849
A partir de

REFRIGÉRATEUR 13 PI. CU. \$599
A partir de

CUISINIÈRES 30 POUÇES \$469
A partir de

LAVE-VAISSELLE ENCASTRE \$399
A partir de

GILLES BOISVERT MEUBLES
231 King ouest, Sherbrooke, 563-4743

SUPER SPÉCIAUX
Télécouleurs chaînes stéréophoniques
HITACHI
PANASONIC
MAGNAVOX
CANDOLE
ELECTROHOME

SPÉCIAUX
MICRO-ONDES
GENERAL ELECTRIC
PANASONIC

la tribune financière et l'économie

TORONTO

TORONTO (PC) - La tendance à la hausse s'est accentuée vendredi à la Bourse de Toronto. L'indice composite a fait un saut de 18,28 points et affichait 2804,66 au terme d'une séance animée.

Quelque 11,13 millions d'actions ont changé de main comparativement à 13,24 millions jeudi.

Dans les industrielles, Alcan gagne 1-4 à \$37,34; Computer Innovations 15 cents à \$3,30; Federal Industries A-1-8 à \$25,12; Canadian Pacific 1-4 à \$19,5-8 et Inco 3-4 à \$20,3-4. Dome Petroleum perd un cent à \$2,92; TransCanada Pipelines 1-4 à \$26,1-4; MDS Health B-3-4 à \$15,1-4; Vulcan Industries 20 cents à \$2,65 et OPI Ltd 10 cents à 60 cents.

Dans les mines, Dome Mines gagne 1-2 à \$11,34; Echo Bay A-1-8 à \$18,7-8 et Placer Development 1-4 à \$25,3-4. Lac Minerals cède 1-4 à \$34,1-2; Dickenson A-1-4 à \$7,1-2 et Teck Corp. B-3-8 à \$13,3-4.

Dans les pétroles, Ranger Oil gagne 20 cents à \$4,65; Asamera Inc. 3-4 à \$12,1-8 et Bluesky Oil and Gas cède 20 cents à \$3,75. Pennant Resources abandonne deux cents à 72 cents et Lochiel A un cent à 43 cents.

MONTRÉAL

MONTRÉAL (PC) - La Bourse de Montréal a terminé la semaine sur une bonne note. Tous les secteurs du marché ont enregistré des gains, faisant monter l'indice global de 0,86 point, à 138,99 en clôture.

Le volume des transactions a diminué à 2,114,047 actions, contre 2,733,447 la veille.

Le groupe de valeurs forestières a bondi de 2,55 à 146,44 et celui des pétrolières a progressé de 1,61 à 129,52. Les minières ont enregistré un gain de 0,98 à 126,51, les industrielles de 0,73 à 122,38, les services publics de 0,34 à 140,31 et les bancaires de 0,53 à 140,96.

Spartan Capital Corp. Ltd a pris une avance de 20 cents à \$2,25 et 88,500 papiers ont changé de main. Aigek Inc., en hausse de 20 cents à \$5 s'est traité à 64,000 exemplaires.

Parmi d'autres valeurs activement traitées, Consolidated-Bathurst A a gagné 7-8 à \$18,58, Campeau Corp. 1-2 à \$25,1-2, Dome Mines 3-4 à \$11,5-8, Banque de Nouvelle-Écosse 1-4 à \$13,7-8, CP Ltd 1-4 à \$19,1-2, Echo Bay Mines 1-4 à \$19,7-8 et Sullivan Mines cinq cents à \$4,30.

Finalement, les titres gagnants sont plus nombreux que les perdants (147 contre 96) et 97 autres sont stationnaires.

VANCOUVER

VANCOUVER (PC) - Tendence irrégulière vendredi à la Bourse de Vancouver, où 12,354,942 actions ont changé de main.

On a dénombré 268 titres en hausse, 215 en baisse et 418 stationnaires.

L'indice global du marché a clôturé à 1200,48, un gain de 4,86 points sur le veille.

PARIS (AP) - Voici les cours de l'or vendredi sur les principales places, en dollars US l'once Troy avec, entre parenthèses, les cours de la veille.

Londres... 318,25 (317,60)
Paris... 318,89 (320,11)
Francfort... 317,85 (320,27)
Zurich... 317,00 (318,50)
Hong Kong... 319,09 (318,81)

TORONTO (PC) - Handy Harman cotait l'argent-métal vendredi à \$8,272 l'once et \$265,95 le kilogramme, contre \$8,236 et \$264,79 respectivement le jour précédent.

Ces cotes sont en dollars canadiens.

TAUX DES MONNAIES

MONTRÉAL (PC) - Le dollar américain a clôturé vendredi en baisse de 13-50 et cotait \$1,3487 contre la devise canadienne. La livre sterling a monté de 1-11-00 à \$1,9158.

Par rapport à la devise US, le dollar canadien a gagné 3-20 à \$0,7415 et sterling 1-5 à \$1,4215.

DENRÉES

MONTRÉAL (PC) - Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No. 92, \$4,76 le kg; prix moyen du grossiste au détailant, \$5,15 le kg.

Fromage cheddar au kilo: blanc, \$4,869; coloré, \$4,876.

Produits concentrés: lait en poudre écrémé: No. 1, sac de 25 kg, \$2,851 le kg; lait écrémé destiné à l'alimentation, \$1,103; petit lait destiné à l'alimentation, \$0,352 le kg; lait de beurre, \$1,947 le kg.

Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, \$1,103; \$1,24; A-gros, \$1,27 5-10; A-moyens, \$1,27 5-10; A-petits, \$0,88 2-10.

Prix de gros aux distributeurs établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, \$1,29 2-10; A-gros, \$1,28 2-10; A-moyens, \$1,27 5-10; A-petits, \$0,88 2-10.

Pommes de terre, prix de gros: Québec, \$0,95 à \$1,00 le 10 lb; \$2,00 à \$2,50 le 50 lb.

NEW YORK

NEW YORK (AFP) - Wall Street a poursuivi vendredi son avance, dans un marché peu actif, grâce notamment au soutien donné aux valeurs de sociétés exportatrices par la chute du dollar.

L'indice des valeurs industrielles a gagné 3,02 points, à 1356,82, selon les calculs préliminaires.

En tout 106,3 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de titres en hausse a toutefois dépassé celui des titres en baisse: 735 hausses, contre 799 baisses et 447 inchangés.

Après s'être redressée jeudi, après plusieurs jours de baisse, la Bourse a confirmé vendredi ses meilleurs dispositions, mais dans un marché peu actif et encore irrégulier. Les analystes sont toujours indécis concernant l'évolution des taux d'intérêt, lesquels sont restés tendus, malgré la baisse plus forte que prévu de la masse monétaire annoncée jeudi.

Mais la forte baisse enregistrée en cours de journée par le dollar a contribué à soutenir les cours, particulièrement des sociétés fortement exportatrices. Les valeurs vedettes, comme IBM ou General Motors, qui sont fortement représentées dans l'indice des industrielles, ont ainsi fait progresser l'indice.

Ainsi IBM a clôturé en hausse de 1-7-8 à 132, General Motors en hausse de 2-1-8 à 70-8 et Occidental Petroleum a progressé de 1-5-8 à 34-1-8.

Parmi les baisses, on note Merck and Co 1-3-8 à 112-7-8, Upjohn 1-3-8 à 113-1-4, United Technologies 1 à 42.

L'indice Dow Jones des industrielles a monté de 3,47 à 1,357,08, ce qui réduit sa perte durant la semaine à 2,46 points.

Parmi les valeurs canadiennes, Alcan a gagné 7-8 à \$28; Canadian Pacific Ltd 1-8 à \$14,1-2; Dome Mines 3-8 à \$11,5-8.

NEW YORK (AFP) - Les cours de l'or vendredi ont été soutenus par la chute du dollar.

Le cours de l'once d'or américain a monté de 1-11-00 à \$1,9158, contre \$1,9147 le jour précédent.

Le cours de l'once de platine a monté de 1-11-00 à \$1,9158, contre \$1,9147 le jour précédent.

Le cours de l'once de palladium a monté de 1-11-00 à \$1,9158, contre \$1,9147 le jour précédent.

Le cours de l'once de rhodium a monté de 1-11-00 à \$1,9158, contre \$1,9147 le jour précédent.

Le cours de l'once de ruthénium a monté de 1-11-00 à \$1,9158, contre \$1,9147 le jour précédent.

Le cours de l'once de vanadium a monté de 1-11-00 à \$1,9158, contre \$1,9147 le jour précédent.

Le cours de l'once de cobalt a monté de 1-11-00 à \$1,9158, contre \$1,9147 le jour précédent.

Le cours de l'once de nickel a monté de 1-11-00 à \$1,9158, contre \$1,9147 le jour précédent.

Le cours de l'once de zinc a monté de 1-11-00 à \$1,9158, contre \$1,9147 le jour précédent.

Le cours de l'once de cuivre a monté de 1-11-00 à \$1,9158, contre \$1,9147 le jour précédent.

Le cours de l'once de manganèse a monté de 1-11-00 à \$1,9158, contre \$1,9147 le jour précédent.

Le cours de l'once de sélénium a monté de 1-11-00 à \$1,9158, contre \$1,9147 le jour précédent.

Le cours de l'once de tellure a monté de 1-11-00 à \$1,9158, contre \$1,9147 le jour précédent.

Le cours de l'once de bismuth a monté de 1-11-00 à \$1,9158, contre \$1,9147 le jour précédent.

Le cours de l'once de cadmium a monté de 1-11-00 à \$1,9158, contre \$1,9147 le jour précédent.

Le cours de l'once de mercure a monté de 1-11-00 à \$1,9158, contre \$1,9147 le jour précédent.

Le cours de l'once de tungstène a monté de 1-11-00 à \$1,9158, contre \$1,9147 le jour précédent.

Le cours de l'once de molybdène a monté de 1-11-00 à \$1,9158, contre \$1,9147 le jour précédent.

Le cours de l'once de vanadium a monté de 1-11-00 à \$1,9158, contre \$1,9147 le jour précédent.

Le cours de l'once de cobalt a monté de 1-11-00 à \$1,9158, contre \$1,9147 le jour précédent.

Le cours de l'once de nickel a monté de 1-11-00 à \$1,9158, contre \$1,9147 le jour précédent.

Le cours de l'once de zinc a monté de 1-11-00 à \$1,9158, contre \$1,9147 le jour précédent.

Le cours de l'once de cuivre a monté de 1-11-00 à \$1,9158, contre \$1,9147 le jour précédent.

Le cours de l'once de manganèse a monté de 1-11-00 à \$1,9158, contre \$1,9147 le jour précédent.

Le cours de l'once de sélénium a monté de 1-11-00 à \$1,9158, contre \$1,9147 le jour précédent.

Le cours de l'once de tellure a monté de 1-11-00 à \$1,9158, contre \$1,9147 le jour précédent.

Le cours de l'once de bismuth a monté de 1-11-00 à \$1,9158, contre \$1,9147 le jour précédent.

Le cours de l'once de cadmium a monté de 1-11-00 à \$1,9158, contre \$1,9147 le jour précédent.

Le cours de l'once de mercure a monté de 1-11-00 à \$1,9158, contre \$1,9147 le jour précédent.

Le cours de l'once de tungstène a monté de 1-11-00 à \$1,9158, contre \$1,9147 le jour précédent.

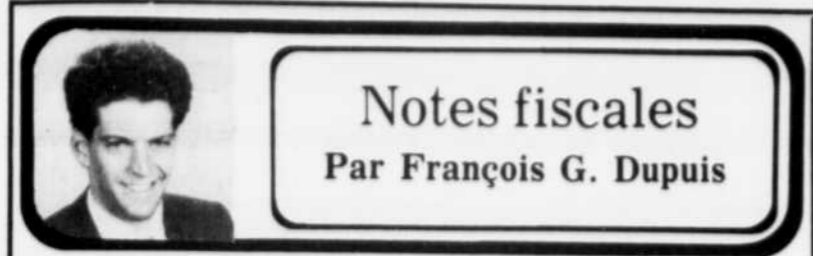
Le cours de l'once de molybdène a monté de 1-11-00 à \$1,9158, contre \$1,9147 le jour précédent.

Le cours de l'once de vanadium a monté de 1-11-00 à \$1,9158, contre \$1,9147 le jour précédent.

Le cours de l'once de cobalt a monté de 1-11-00 à \$1,9158, contre \$1,9147 le jour précédent.

Le cours de l'once de nickel a monté de 1-11-00 à \$1,9158, contre \$1,9147 le jour précédent.

Le cours de l'once de zinc a monté de 1-11-00 à \$1,9158, contre \$1,9147 le jour précédent.



Notes fiscales
Par François G. Dupuis

Le fractionnement du revenu après le 23 mai 1985

Pour contrer la progressivité des taux d'imposition, les contribuables québécois sont toujours à la recherche de moyens permettant le fractionnement de leur revenu avec les autres membres de l'unité familiale. C'est devenu au fil des années une règle importante de planification fiscale familiale.

Malheureusement pour le contribuable, les lois fiscales contiennent des dispositions pour contrer ces transferts de revenus. Ces règles qu'on appelle "les règles d'attribution", obligent le contribuable à s'imposer sur les revenus provenant des biens transférés. Jusqu'au 23 mai 1985, toutefois, ces règles ne s'appliquaient qu'aux biens transférés au moyen d'un don ou d'une vente. Le contribuable était donc en mesure de contourner la loi en accordant à ses proches des prêts avec ou sans intérêt. Le dernier budget fédéral, suivi par le gouvernement provincial sur ce point, propose de mettre fin à de telles manoeuvres.

Face à cette contre-attaque du législateur, certaines opportunités de fractionnement demeurent, malgré tout, accessibles au contribuable.

D'abord, les règles fiscales qui limitent le fractionnement du revenu s'appliquent aux biens transférés à son conjoint ou à une personne de moins de 18 ans. Les prêts sans intérêt ou les dons à des enfants ayant atteint l'âge de 18 ans avant la fin de l'année demeurent possibles. Cette technique est particulièrement intéressante lorsque l'enfant a des frais de scolarité déductibles dans le calcul de son revenu.

Si le contribuable est marié, il peut contribuer au régime enregistré d'épargne retraite (R.E.E.R.) de son conjoint. En agissant ainsi, il réduit ses propres impôts pour l'année de la contribution et c'est son conjoint qui s'imposera lorsque les fonds seront retirés, sauf pour les contributions effectuées dans l'année et dans les deux années précédentes au retrait.

Pour le contribuable qui exploite une entreprise, le versement d'un salaire au conjoint et/ou aux enfants est certes la plus simple des méthodes de fractionnement du revenu. Rien ne s'oppose à une telle rémunération si elle demeure dans les limites du raisonnable. Toute rémunération sera dans la mesure où elle n'est pas excessive, compte tenu des profits de l'entreprise et du travail effectué par le membre de la famille. Les tâches administratives telles que la tenue de livres, les commandes aux fournisseurs, la prise en charge de correspondance, etc., constituent des fonctions pouvant être rémunérées.

Les nouvelles règles proposées par le budget prévoient l'attribution des revenus provenant du montant prêt. Cependant, si le revenu de placement est imposable entre les mains de l'emprunteur et non pas de l'auteur du transfert. Par exemple si vous faites un prêt de 10,000\$ à votre conjoint, qui génère 1,500\$ de revenu par année, le 1,500\$ sera imposable entre vos mains; toutefois si le 1,500\$ est réinvesti par le conjoint le revenu sur ce deuxième investissement sera imposable entre les mains du conjoint. Pour s'assurer de l'efficacité d'une telle manoeuvre il est important de prévoir que les revenus provenant du réinvestissement soient accumulés dans un compte de banque distinct.

Enfin, pour ceux qui possèdent une entreprise ou une quantité importante de placements, la corporation peut s'avérer un outil de fractionnement intéressant. En effet, la corporation présente deux attraits particuliers: le premier est son taux d'imposition fixe et le second est que les actionnaires de la corporation pourraient être le conjoint et/ou les enfants du contribuable. En tant qu'actionnaires, la plus value pourrait alors s'accroître entre leurs mains, tout en ayant la possibilité de recevoir des dividendes. Toutefois, avant de se lancer aveuglément dans l'utilisation d'une compagnie, il vaut mieux obtenir l'aide d'un conseiller fiscal.

En période de taux d'imposition élevés comme celle que nous connaissons au Québec, il est inévitable que les contribuables continueront d'essayer de fractionner leurs revenus. L'important est d'éviter les excès.

FRANÇOIS G. DUPUIS
SERVICE DE FISCALITE
BELANGER, HEBERT, C.A.

Dès mardi
La Banque Royale boycottée?

par Camille Beaulieu
VAL D'OR (PC) — La Banque Royale pourrait bien faire l'objet d'un boycott dès mardi prochain. Le syndicat des employés de la compagnie Forex de Val d'Or a avisé la banque, hier matin, qu'à défaut de signer, d'ici lundi prochain, le projet de consortium mis de l'avant par le gouvernement québécois, la banque serait boycottée de façon intensive par les milieux commerçants et économiques de Val d'Or.

Le conseiller syndical de la CSN, Monsieur Robert Roussi, estime que les 1200 travailleurs mis à pied en juillet 1984 ont suffisamment d'appui des milieux économiques pour que le boycott s'y a des comptes qui vont se vider", a-t-il déclaré. Il estime que la banque pourrait voir son chiffre d'affaire diminuer d'environ 25 pour cent dans la région de Val d'Or.

Cette impatience syndicale fait suite à des échanges qui ont eu lieu jeudi, entre un groupe de 11 maires d'Abitibi-Témiscamingue, un représentant du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, et du vice-président des opérations de la Banque Royale pour le Québec, monsieur Guy Bissaillon. A cette occasion, un haut fonctionnaire du bureau du ministre Jean-Pierre Jolivet a confirmé que Québec maintient toujours son offre du 4 avril dernier. Cette offre réitère les garanties en approvisionnement de bois pour l'ensemble des usines de Forex dans cette région. La Banque Royale, de son côté, analyserait présentement les implications d'une vente par Forex de son usine

Abiex. Une transaction qui, en faisant entrer de l'argent frais dans les coffres de la compagnie, pourrait permettre le redémarrage des opérations dans les cinq autres usines du groupe.

Le syndicat estime que maintenant que la banque est rassurée en ce qui concerne l'approvisionnement des usines, elle n'a plus aucune excuse pour ajourner sa décision.

Le projet de consortium mis de l'avant par Québec prévoit que le provincial injecterait \$3.5 millions, et la banque un montant équivalent, pour permettre la reprise du travail chez Forex. Des représentants des deux parties au consortium assureraient la gestion de Forex jusqu'à ce que le groupe redevienne rentable.

Après plus d'un an de chômage, plusieurs des travailleurs sont maintenant contraints de recourir à l'aide sociale pour assurer leur subsistance. Le syndicat tente d'en arriver à un arrangement global pour l'ensemble de ses membres, avec les fonctionnaires du ministère. Selon le porte-parole syndical, les

travailleurs ont largement perdu confiance à l'endroit des représentants du gouvernement dans ce dossier. Le député d'Abitibi-est, Jean-Paul Bordeleau, brillerait par son absence dans toute cette affaire, selon monsieur Roussi. Les travailleurs ont d'ailleurs érigé une tente devant les bureaux du député le 15 juillet dernier, histoire de rappeler symboliquement que Québec avait promis en mai dernier que le dossier Forex serait réglé au plus tard le 15 juin.

L'atmosphère dans la région de Val d'Or commence à chauffer sérieusement. Les travailleurs de Forex ont occupé à deux reprises, la semaine dernière, la route 117 qui relie l'Abitibi au sud du Québec. La Sûreté du Québec a dû intervenir pour lever le blocus.

Camionneurs livreurs d'automobiles en grève

WASHINGTON (AFP, AP) — Une grande partie des camionneurs américains spécialisés dans les livraisons d'automobiles se sont mis en grève vendredi, ce qui pourrait affecter l'expédition d'automobiles dans quelques jours, notamment au Canada où près de la moitié des voitures nord-américaines proviennent du voisin du sud.

Environ 20,000 membres des Teamsters ont entamé une grève après la rupture des négociations sur le renouvellement de la convention collective entre la branche spécialisée du syndicat des camionneurs et les représentants des entreprises de livraison d'automobiles. Selon le syndicat des camionneurs, le taux de syndicalisation parmi les livreurs d'automobiles est de près de 100 pour cent.

C'est la première grève nationale jamais déclenchée par ces syndiqués.

Si elle se poursuit, cette grève risque d'affecter fortement d'ici quelques jours les livraisons d'automobiles neuves, a estimé un porte-parole de l'association des vendeurs d'automobiles aux États-Unis. "Un consommateur qui vient

de commander une nouvelle voiture aura de la difficulté à l'obtenir", a ajouté le porte-parole Bob Daly.

On estime également que la production automobile pourrait être affectée.

L'impact de cette grève au Canada est difficile à évaluer parce que le pays reçoit des voitures américaines non seulement par camions américains mais aussi par camions canadiens et par train.

"Nous surveillons la situation de près", a déclaré Nick Hall, porte-parole de General Motors du Canada.

Les concessionnaires de GM en particulier se sont montrés préoccupés du fait que leurs inventaires sont déjà "serres".

Recherche commune accrue dans les télécommunications

BRUXELLES (AFP) — La Communauté européenne a décidé d'accroître la recherche commune dans les télécommunications, afin de tenter de se maintenir dans la course mondiale aux réseaux avancés de communication et d'accroître la compétitivité de son industrie, a annoncé un communiqué de la CEE vendredi.

Les ministres de l'industrie des Dix ont lancé à Bruxelles la phase préparatoire, dotée de subventions de 20 millions d'écus (\$15 millions) sur 18 mois, d'un ambitieux programme de recherches baptisé RACE (Research in Advanced Communications Technologies for Europe). Les ministres de la Recherche avaient approuvé le principe de ce lancement le 4 juin.

RACE vise à créer à l'horizon 1995 dans la CEE, et si possible dans les autres pays d'Europe occidentale, un réseau terrestre de communications performant dit à large bande (IBC).

La phase préparatoire, qui commencera en octobre, servira à définir les besoins exacts de la Communauté.

Le réseau à large bande doit être capable de transmettre les services de communications existants ainsi qu'une multitude de nouveaux services dans la transmission de la voix, des données et des images.

La préparation doit permettre en outre de concevoir les terminaux nouveaux qui pourront utiliser ces services. Elle sera menée en étroite collaboration avec la Conférence européenne des postes et télécommunications (CEPT), qui groupe 26 pays d'Europe occidentale, afin de définir des normes communes.

La CEE occupe une place prépondérante sur le marché mondial des télécommunications. Elle dégage un excédent commercial annuel d'environ 2 milliards d'écus (\$1,55 milliard) dans ce secteur. Mais les experts soulignent sa faiblesse croissante face à la concurrence des États-

Unis et du Japon dans les nouvelles technologies fondamentales. Les investissements dans la CEE sont estimés à 150 milliards d'écus d'ici 10 ans par la Commission.

La phase initiale est concentrée sur huit domaines: circuits intégrés ultra-rapides, circuits intégrés à haute complexité, opto-électronique intégrée, commutation à large bande, composants optiques passifs, composants pour liaisons à

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est par le présente donné aux détenteurs des premières actions privilégiées 4% de SOCIÉTÉ D'ALUMINIUM REYNOLDS (CANADA) LIMITEE que le Conseil d'administration de ladite compagnie a déclaré (au taux de 4% par année sur la valeur au pair) un dividende de \$1.19 par action sur les premières actions privilégiées 4% émises par la Compagnie pour le trimestre se terminant le 31 juillet 1985 et que ledit dividende sera payé le 1er août 1985 par chèques adressés aux actionnaires inscrits au registre le 1er juillet 1985.

CAR-DE-LA-MADELEINE, Québec, le 22 juillet 1985.
PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Cyril D. Hiller
Secrétaire

PHOTOCOPIEURS
EQUIP. BUREAU ELITE
Depuis 1983
2277, rue King ouest
Sherbrooke 563-1472
119989

FRANCHISE STEAMATIC

Les services de nettoyage complets

Joignez-vous à une équipe de professionnels du nettoyage de draperies, meubles, tapis et dégâts causés par le feu et l'eau. Franchise maintenant disponible dans votre région.

Si vous êtes énergique, ambitieux et désirez des revenus au-dessus de la moyenne, nous désirons vous rencontrer.

Territoires disponibles: Sherbrooke, Trois-Rivières, Drummondville.

Capital minimum: \$25,000.

Appelez ou écrivez à:
GERRY THEBERGE
(519) 886-7900
STEAMATIC FRANCHISE LTD.
31, Durward Place
Waterloo, Ontario
N2L 4E5
N-49399

Pierre Dugas
AGRONOME CONSEIL

Spécialités: Apiculture
• Gestion agricole
• Evaluation agricole
• Vente de fermes

Arbitre dans conflit agricole.

Tél.: 846-3181
4390, R.R. 1, St-Denis Brompton

DEVENEZ PROPRIETAIRE D'UN IMMEUBLE A REVENUS A SHERBROOKE

A MEME VOS ECONOMIES D'IMPOTS

Assistez à une importante conférence sur l'investissement immobilier (abris fiscaux). Des méthodes sécuritaires de placement assuré vous y seront décrites.

Guy Doré

Apprenez comment vous créer un fonds de retraite dans l'immobilier. Venez rencontrer d'autres investisseurs comme vous, désireux de se regrouper et d'accroître leur capital.

AMICAN
Conférence à Sherbrooke le 10 juillet à 7h p.m.
AUBERGE DES GOUVERNEURS, SALLE BELLEVUE
3131, King ouest
(514) 875-7121

Hausse des profits au Sherbrooke Trust

SHERBROOKE — Le bénéfice net du Sherbrooke Trust, une filiale du Trust Général du Canada, a atteint 677,000 \$ au cours du premier semestre de l'année, soit 3.01 \$ par action.

Il s'agit là d'une nette amélioration par rapport aux résultats financiers du premier semestre de '84 alors que le bénéfice net

avait atteint 495,000 \$ ou 2.20 \$ par action.

Selon le président et chef de la direction de Sherbrooke Trust, M. Maurice Mayrand, les revenus bruts ont atteint pour leur part quelque 2,378,000 \$ au cours du premier semestre '85, en regard de 1,872,000 \$ pour la période correspondante de '84. Au cours des douze mois terminés le 30 juin, les dépôts ont

Mallette Benoit Boulanger Rondeau & Associés

COMPTABLES AGREES

2727, rue King ouest, Sherbrooke (Québec) J1L 1C2 - Tél.: (819) 564-1757
295, rue Principale ouest, Magog (Québec) J1X 2A8 - Tél.: (819) 843-8596
70, rue Principale nord, Richmond (Québec) JOB 2H0 - Tél.: (819) 826-5185
2950, boul. Lemire, Bur: 204, Dr'ville (Québec) J2B 7J6 - Tél.: (514) 477-4780

BUREAUX AU QUEBEC:

- AMQUI • DRUMMONDVILLE • LONGUEUIL • MAGOG • MONT-JOLI • MONTMAGNY • MONTREAL • PORT-CARTIER • QUEBEC • RICHMOND • RIMOUSKI • SAINTE-AGATHE-DES-MONTS • SAINT-JEROME • SEPT-ILES • SHERBROOKE • TROIS-PISTOLES

Représentation nationale et internationale 120724

GM conclut déjà une convention

CHICAGO (AFP) — Le conseil de direction du syndicat des ouvriers de l'automobile a approuvé vendredi les termes de la future convention collective pour les ouvriers de l'usine General Motors qui construira le modèle Saturne.

Sous le nom de Saturne, General Motors a l'intention de construire, d'ici quatre ans, une petite cylindrée qualifiée de révolutionnaire, pour tenter de résister à la concurrence des constructeurs japonais dans ce secteur du marché. La convention collective des ouvriers qui travailleront à ce modèle a été déjà négociée par le constructeur avec le syndicat des ouvriers de l'automobile, qui l'a approuvé vendredi en

SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE SHERBROOKE

CONVOCAION A L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

DATE: 31 juillet 1985
HEURE: 19h30
LIEU: Salle Cavalier-Major Hôtel Wellington 68, rue Wellington sud Sherbrooke

Guard Angélique
Le secrétaire

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR... SECOURS/AMITIÉ

poste d'écoute
564-2323

Sans frais d'appel: LAC-MÉGANTIC Composez 0 et demandez Zenith 5-3080

A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

VOTRE C.A.

UN EXPERT QUI MENERA VOTRE ENTREPRISE VERS LE SUCCES

Les services offerts: planification fiscale et successorale, planification financière, vérification, gestion de l'information, subventions et aides gouvernementales.

SHERBROOKE Bélanger Hébert COMPTABLES AGREÉS	SHERBROOKE samson, Belair COMPTABLES AGREÉS
SHERBROOKE 234 Dufferin, Suite 400 J1L 4M2 (819) 563-2331	GRANBY 328 Principale (514) 375-3200
LAC-MÉGANTIC 5330, boul. des Vétérans (568) 267 (819) 583-0611	COATICOOK 79 Court (819) 849-4545
COWANSVILLE 314 Principale J0K 1S5 (514) 763-2987	DRUMMONDVILLE 150 Marchand, Bureau 501 J2C 4N1 (819) 477-8945
ASBESTOS 511, 1ère Avenue J1T 3P6 (819) 879-5459	AMINATION INTERNATIONALE Moore Stephens & Co Bureaux dans la plupart des pays
WEEDON 241, 2e Avenue R7T 3J30	
Mallette Benoit Boulanger Rondeau & Associés COMPTABLES AGREES SHERBROOKE 2727 King ouest J1L 1C2 (819) 564-1757	CLOUTIER ET ARSENAULT comptables agréés 2021, ouest, rue King Suite 202, J1L 2J6 SHERBROOKE (819) 564-0384
MAGOG 295 Principale ouest J1X 2A8 (819) 843-8596	DOYON & VEILLEUX comptables agréés 100 King Est Suite 201 SHERBROOKE 275 104 (819) 569-9176
DRUMMONDVILLE 2950, boul. Lemire J2B 7J6 (819) 477-4780	DENIS GLEZOS comptable agréé SAWYERVILLE J1H 3A1 (819) 569-9135
RICHMOND 314 Principale nord JOB 2H0 (819) 826-5185	THETFORD MINES RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARE & ASSOCIÉS comptables agréés 137 Notre-Dame sud (819) 338-3050
MONTREAL, QUEBEC, RIMOUSKI, SEPT-ILES, MONTMAGNY, SAINT-JEROME, SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, PORT-CARTIER, TROIS-PISTOLES	THEBERGE, DAIGLE, GRONDIN & HOUDE, C.S. comptables agréés 275 Notre-Dame sud 335-7511

Le fils de Lindbergh suit les traces de son père

par François Casteran

BRASILIA (AFP) — "Quand j'étais petit, je voulais me marier avec une tortue." La passion de Scott Lindbergh pour les animaux a commencé quelques années après sa naissance à l'hôpital des usines Ford à Détroit où son père, Charles Lindbergh, travaillait comme ingénieur à la construction des bombardiers Liberator.

En grandissant, Scott Lindbergh, aujourd'hui âgé de 42 ans, s'est spécialisé dans l'étude des singes et en particulier des singes hurleurs. Pour ses premières expériences, après l'obtention de son diplôme de biologie à Cambridge, il partit en France, Strasbourg d'abord puis, de 1972 à 1983, la région des Eyzies, en Dordogne, où il obtint les premières naissances de singes hurleurs en semi-captivité.

Mais pour l'étude des groupes de hurleurs (migrations, reproduction et surtout intégration d'individus dans différents groupes), il pense à la savane brésilienne et vient s'installer à Brasilia. Pour survoler les régions avoisinantes à la recherche des groupes de hurleurs, il utilise un ULM (ultra léger motorisé) équipé d'un système de radio télé-métrie. Mais les débuts ont été difficiles et Scott Lindbergh détient le record absolu de casse de bois consécutif à une série d'atterrissages harsardeux mais sans gravité.

Du haut de son ULM, Lindbergh tente de repérer les groupes de hurleurs et son oeil exercé lui permet de distinguer les groupes qu'il a placés lui-même dans le parc de ceux qui sont originaires de la région. Pour la capture, les choses se compliquent: le système radio lui sert à capter les signaux émis par l'appareil placé sur le mâle dominant du groupe. Il faut ensuite atterrir et rechercher l'animal au milieu des arbres de la savane puis le maîtriser au moyen d'une carabine à air comprimé tirant des seringues d'anesthésiant. Avec le concours de quelques paysans, il capture plusieurs individus groupés autour du mâle dominant. Celui-ci est ensuite relâché pour faciliter ultérieurement d'autres captures.

Difficultés

"Mais ce n'est pas toujours facile. Je suis un tireur très moyen et à 40 mètres, je ne fais pas toujours mouche", avoue Scott Lindbergh.

Chercheur assidu, Scott Lindbergh, cinquième des six enfants de Charles Lindbergh, affirme qu'il apprend beaucoup avec les singes hurleurs, surtout à travers la manière dont ils développent leur acquis — ce que Lindbergh appelle protoculture — pour leur adaptation. "Ces singes peuvent s'adapter aussi bien à la Suisse qu'à l'Amérique latine", déclare-t-il.

A l'occasion, Scott Lindbergh interromp ses recherches en ULM au-dessus des groupes de hurleurs noirs (mâles) et de hurleurs blonds (femelles) pour orienter les pompiers de Brasilia dans leur lutte quasi permanente contre les feux de brousse qui ravagent la région durant la saison sèche.

Si Scott Lindbergh n'est peut-être pas l'as de l'aviation qu'a été son père, il a suivi ses traces en tant que protecteur de la faune. Après s'être occupé d'archéologie par avion en Amérique du Sud, Charles Lindbergh s'était en effet occupé de la préservation des animaux, notamment l'aigle chasseur de singes des Philippines.

De la vie de la famille Lindbergh, Scott affirme que l'exploit

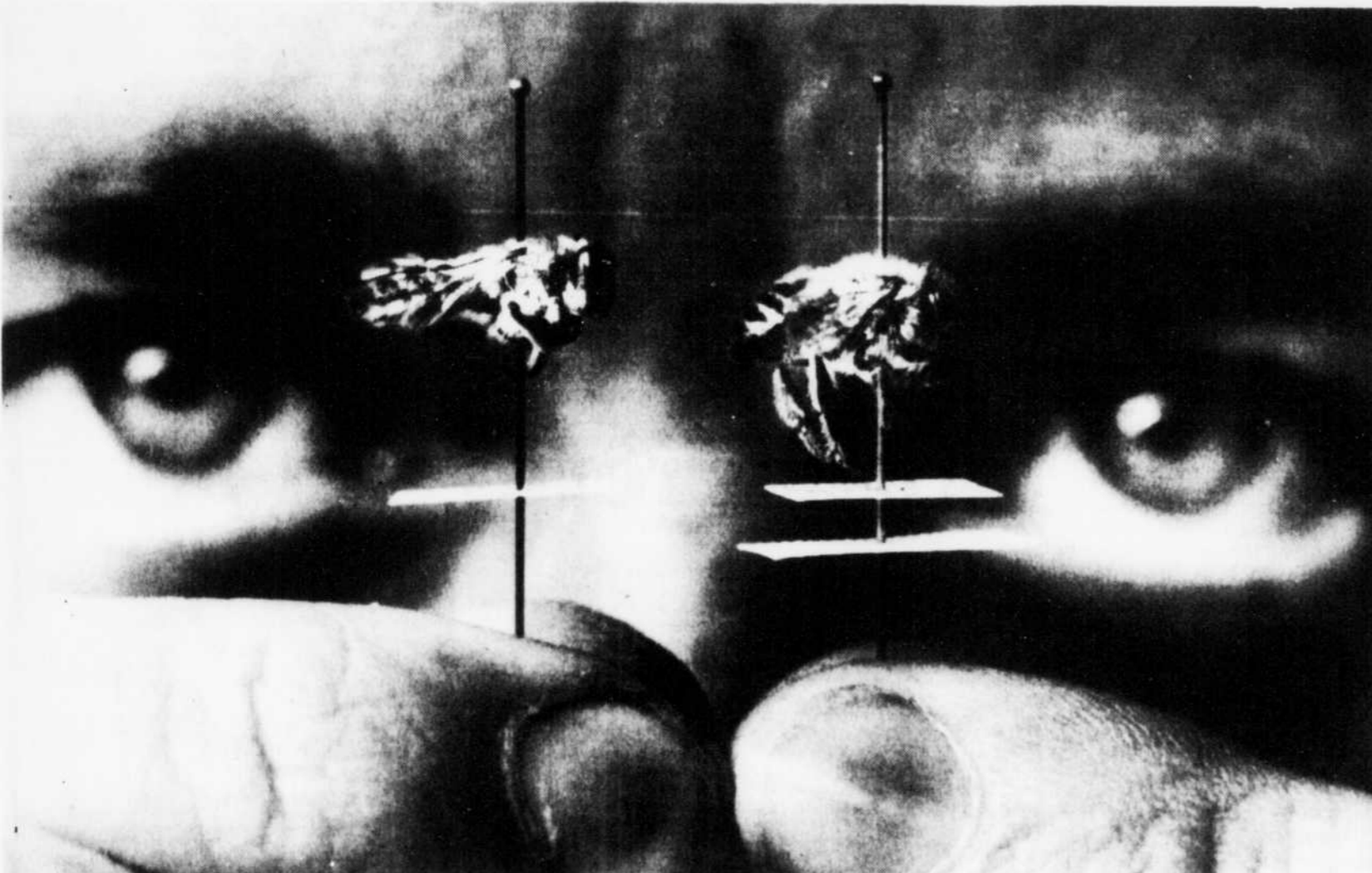
de son père et le drame vécu lors de l'enlèvement du premier enfant Lindbergh n'étaient jamais évoqués à la maison.

Enfant, Scott Lindbergh ne comprenait pas bien la vie retirée de la famille qui évitait les endroits publics et les clubs. C'était l'époque où Charles Lindbergh avait été mis au ban de la société après avoir été le héros de l'Amérique lors de sa traversée de l'Atlantique. Il militait alors pour que les États-Unis n'entrent pas en guerre, ainsi que l'avait fait avant lui son père, le sénateur Lindbergh, pour que les États-Unis renoncèrent à participer à la Première Guerre mondiale. Toutes les portes des firmes de construction aéronautique lui avaient été fermées après qu'il eût été décoré lors d'une visite en Allemagne par le maréchal Goering. Seul Ford lui avait évité le chômage.

Scott Lindbergh qui a encore quelques singes et une vingtaine de vaches dans sa propriété en Dordogne, confiés aux soins de sa femme, l'écrivain et peintre belge Aleka Watteau, va tenter de terminer ses recherches avant la fin de la saison sèche (avant octobre). Pour cela, il lui faudra toutefois épargner son train d'atterrissage.



(Laserphoto AP)



(Laserphoto AP)

L'abeille qui tue

Le Dr David Kavanaugh, directeur de recherche à la San Francisco California Academy of Science, compare une "abeille qui tue", à gauche, à une abeille de type commun. Les "abeilles qui tuent" ont été découvertes dans la banlieue de Lost Hills, en Californie, près d'un champ pétrolier.

Le concours "Après Denise" bat son plein et commence à faire d'heureux gagnants. En effet Mme Claire Bérard-Beauchesne partira bientôt pour Fort Lauderdale, Floride, grâce à Sol-Vac Tours et de la Brasserie Labatt. Félicitations aux gagnants qui ont bien su répondre à la question des enquêteurs Jos Bidon et Associé diffusée sur les ondes de CIMO/FM 106.1.

Sciences en bref

• Vampire ou victime de porphyrie?

PARIS (AFP) — Ceux que l'on prenait jadis pour des vampires ou des loups-garous étaient en fait affligés d'une forme de maladie rare aggravée par la consommation d'ail et l'exposition au soleil, qui rendait leurs dents proéminentes et couvrait leur corps de poils, affirme un chercheur américain.

Au cours d'une réunion de l'Association américaine pour le progrès des sciences, M. David Dolphin, professeur de chimie à l'Université de Colombie Britannique, a expliqué que lorsque les gens souffrant de porphyrie s'exposent au soleil, ils sont gravement défigurés, perdent de la peau, voire parfois le nez tout entier. "Les doigts tombent aussi, affirme M. Dolphin, et l'on dirait qu'ils ont des pattes à la place des mains. En outre, les lèvres et les gencives se tendent, si bien que les dents s'en vont en avant".

La porphyrie est un trouble du métabolisme qui apparaît le plus souvent chez les alcooliques de plus de 40 ans. Cette maladie est difficile à guérir mais peut être parfois soignée par un traitement hépatique et l'administration de vitamine PP. Selon M. Dolphin, des injections d'hématine, le pigment qui donne sa couleur au sang, sont aussi assez efficaces.

• Voix électronique de la conscience

"Restez honnêtes, ne volez pas": une voix masculine grave, produite par des micro-ordinateurs, sursure ce message censé dissuader les clients enclins au chapardage, dans plusieurs dizaines de magasins à travers les États-Unis.

Une compagnie de Beaverton (Oregon) vend un système qui émet plusieurs fois par minute des messages à peine audibles destinés à réduire le vol dans certains cas, à limiter les risques d'accident du travail parmi les employés dans d'autres, ou à augmenter leur productivité.

Ce système a séduit de nombreux propriétaires de magasins américains, soucieux de réduire les pertes dues au vol à l'étalage, qui se chiffrent par milliards de dollars chaque année aux États-Unis.

Déjà 120 magasins et grandes surfaces se sont dotés de ce système qui émet ces messages jusqu'à 600 fois par heure.

• Du chrome pour une santé de fer

Le chrome pourrait aider au diagnostic de certaines maladies cardiovasculaires et contribuer au traitement de certaines formes de diabète. C'est ce qu'a mis en évidence un médecin français, chercheur au Centre d'études nucléaires de Gradignan, dans le sud de la France.

Les études du savant qui ont porté sur 350 malades, ont montré que les patients dont le taux de chrome était inférieur à 6 milliardièmes de gramme (nanogramme) par millilitre, présentaient tous un rétrécissement des artères coronaires, contrairement à ceux dont le taux de chrome étaient supérieur à 6 nanogrammes.

Cette constatation pourrait constituer une aide au diagnostic. Le chrome n'existant qu'à l'état de "traces" dans l'organisme, ce chercheur a dû, pour réaliser son étude, recourir à un outil particulièrement performant: un accélérateur de particules.

• Singe porteur du SIDA

Les chercheurs de l'Institut Kényan de recherches sur les primates (IPR) ont découvert qu'un singe d'une espèce courante au Kenya, le vervet, était porteur d'un virus considéré comme étant celui du SIDA (syndrome immuno-déficitaire acquis) annonce le "Sunday Nation" de Nairobi.

Le directeur de l'IPR, M. James Else, a précisé que les examens du sang de 150 primates, notamment des babouins et des vervets, effectués par ses chercheurs, avaient montré que 30 des vervets testés possédaient les anti-corps du HTLV-E dont on pense qu'il est la cause du SIDA.

Des échantillons sanguins ont été envoyés à l'École londonienne d'hygiène et de médecine tropicale et à l'Institut royal du cancer pour analyse complémentaire.

On pense que le SIDA pourrait provenir d'Afrique centrale où il est répandu dans certaines régions. Plus de 10,000 cas ont été signalés aux États-Unis dont 5,000 mortels.

• Détection des thromboses

Des chercheurs de l'Institut de cardiologie de Montréal ont mis au point une méthode pour détecter les thromboses (formation de caillots de sang dans les veines, artères ou vaisseaux sanguins), qui accompagnent les infarctus du myocarde.

Leur technique consiste à prélever un échantillon de sang sur le malade puis à en isoler les plaquettes sanguines. Ces dernières, lorsqu'elles s'accumulent sur une couche déchirée d'un vaisseau, peuvent causer les thromboses. Les chercheurs introduisent ensuite dans chacune des plaquettes une faible quantité d'un élément radioactif, "l'Indium II".

Les plaquettes sont ensuite réinjectées dans le sang. Les émissions radioactives des plaquettes qui se fixent à la surface du caillot permettent de le visualiser. L'élément radioactif introduit est trop faible pour exposer le patient à un quelconque risque. Cette technique qui a l'avantage de ne nécessiter aucune chirurgie, aura une influence majeure sur le traitement des patients qui ont subi un infarctus aigu du myocarde, a-t-il conclu.

Régulateur d'éclairage

Un étudiant du Shoreham Wading River High School, à Shoreham, dans l'état de New York, a conçu ce régulateur d'éclairage. Un moteur fait tourner deux grandes lentilles qui filtrent la lumière entrant dans une pièce. Bill Aldridge, de la National Science Teachers Association et juge de la compétition Duracell, montre ici le régulateur qui a mérité un prix au jeune inventeur.

CONCOURS "APRÈS DENISE"



ATTRIBUTION D'UN VOYAGE A FORT LAUDERDALE

Le concours "Après Denise" bat son plein et commence à faire d'heureux gagnants. En effet Mme Claire Bérard-Beauchesne partira bientôt pour Fort Lauderdale, Floride, grâce à Sol-Vac Tours et de la Brasserie Labatt. Félicitations aux gagnants qui ont bien su répondre à la question des enquêteurs Jos Bidon et Associé diffusée sur les ondes de CIMO/FM 106.1.

Dans l'ordre habituel, M. Yves Gince, gagnant d'une glacière, M. Marcel Lacasse, gagnant d'une glacière, M. Robert Dandurand, représentant de la Brasserie Labatt, Mme Claire Bérard-Beauchesne gagnante du voyage en Floride, M. Germain Côté présent pour Mme Hilda Côté, gagnante d'une glacière ainsi que M. Paul Lecours de l'agence Boutique du Voyage, représentant Sol-Vac.

Les enquêteurs Jos Bidon et Associé vous encouragent à continuer d'écouter CIMO/FM 106.1 dans le but de leur fournir des renseignements qui les aideront à enfin découvrir Denise, celle qui connaît le secret de la Labatt Bleue.



En collaboration avec

la tribune

Les règlements complets du concours "Après Denise" sont affichés à la station de radio participante et chez SOL-VAC Tours Ltée



"Labatt Bleue"
la bière la plus vendue au Canada

...est bonne rare!

l'extra les reportages

Après avoir pris le tournant de l'imprimerie

L'Église ne veut pas manquer l'ère médiatique

par Agnès Dronnikov
PARIS (AFP) — Spécialisée depuis 2,000 ans dans la communication de "la Bonne Nouvelle", l'Église chrétienne qui n'a pas manqué au XVème siècle le tournant de l'imprimerie avec la publication de la Bible, ne veut pas prendre en marche le train de la communication moderne.

L'Église tâche d'être partout, dans la presse écrite depuis des siècles, à la radio dès son apparition, à la télévision, et même à l'heure de la télématique. Ainsi en France, bien après les États-Unis, l'Église de Versailles a participé dès les premiers instants aux essais de Téletel, dans la région parisienne, qui transmettait, à la demande, la Bonne Nouvelle sous forme d'une phrase souvent syllabique, parce que réduite aux dimensions du petit écran du Minitel, ou les dernières informations de la vie de l'église locale pour les fidèles.

L'expérience ne fut pas convaincante mais nécessaire et les responsables de la communication de l'Église de France ont bien l'intention de poursuivre en peaufinant le style pour arriver à transcrire la Bonne Nouvelle sous forme de dépêche d'agence.

Ainsi récemment en France, Mgr Jean Bernard, évêque de Nancy, chargé de la "communication sociale" (les médias) dans l'Église de France, s'est entretenu avec les journalistes spécialisés de l'information religieuse: la religion peut-elle faire l'objet d'une information? Quelle transparence doit avoir l'Église, quels problèmes de société régissent les rapports entre l'Église et les médias.

De la Bible à Radio Vatican

La Bible traduite en 1,685 langues et éditée depuis 150 ans à 2,7 milliards d'exemplaires a été le premier support de la Bonne Nouvelle de l'ère de la communication depuis Gutenberg en 1448. Cette invention a fait beaucoup pour la propagation de la foi, le rythme lent et majestueux des copistes des couvents du Moyen-Âge n'ayant rien à voir avec la communication.

Après de timides apparitions à la radio ou à la télévision d'État, dans des émissions spécifiquement religieuses telles que la retransmission des cultes ou la bénédiction "Urbi et Orbi" du dimanche de Pâques depuis Rome, l'Église chrétienne est entrée de plein-pied dans l'ère médiatique avec les premières retransmissions des voyages du pape,

inaugurées par Paul VI et particulièrement exploitées par le pape voyageur qu'est Jean-Paul II.

Une armée de journalistes, de cameramen, de photographes, s'est mise à suivre le pape dans ses pèlerinages et les premiers voyages étaient suivis par le monde entier, chrétien ou pas. Et, il faut bien le dire, les médias servaient et continuent de le faire, de merveilleux support pour la Bonne Nouvelle, à condition que celle-ci soit agrémentée d'anecdotes, d'événements ou même d'incidents telles que manifestations ou injures au pape, vite transformées en tentatives d'assassinat comme au Portugal en 1982, ou en véritable attentat "en direct" ou presque comme le 13 mai 1981 sur la place de Saint-Pierre de Rome.

Ce phénomène de pape-super star a permis à l'Église l'utilisation "laïque" des médias. Le spectateur percevra la Bonne Nouvelle à travers l'actualité et il y aura amalgame entre le fond et la forme. L'existence de cette super-star à la personnalité aussi marquée est un grand atout de l'Église catholique que lui envient d'ailleurs les Églises protestantes pourtant bien plus au fait de la médiatisation que l'Église catholique.

Les radios privées n'ont pas manqué d'intéresser les Églises, et de Radio-Notre-Dame, de l'Archevêché de Paris, à Radio Judaica et aux radios protestantes de diverses tendances, les Églises se sont précipitées vers ces médias qui s'ouvraient à eux. Après le premier enthousiasme, seules les radios soutenues par des organismes bien structurés ont tenu le coup quand elles ont compris qu'il fallait non seulement transmettre la Bonne Nouvelle mais aussi faire de l'information.

Radio-Vatican, le pionnier comme il se doit, très écoutée dans le monde entier, qui va bientôt fêter ses 55 ans, produit 576 émissions en 35 langues chaque semaine pour un total de 11,404 heures par an.

L'Église et l'audio-visuel

En Europe, l'Église chrétienne

est fortement tentée par la télévision privée d'autant que l'exemple des États-Unis où l'église électronique fait recette, est là. Les émissions composées essentiellement de prédications, de choeurs et de campagne de mobilisation pour la collecte de fonds, remportent un franc succès auprès des fidèles qui n'ont même plus besoin de se déranter pour aller à l'Église le dimanche puisque celle-ci vient à eux.

L'Église américaine ne recule devant rien. Elle loue des satellites pour ses transmissions et ne dédaigne pas la publicité pour renflouer ses caisses. (L'alcool, le tabac et le sexe étant tout de même exclus a priori). Cette méthode qui permet à l'individu de faire partie de la collectivité sans sortir de chez lui, rappelle le succès remporté par le sport en chambre devant l'écran de la télévision.

Les religieuses elles-mêmes s'y sont mises puisque soeur Angelica, à Birmingham, (Alabama), fait ses émissions depuis une station installée dans son monastère. Séduite par son premier passage à la télévision, en 1981, soeur Angelica a décidé de mettre ce moyen de communication moderne au service de Dieu. Ses émissions qu'elle produit elle-même, sont diffusées 4 heures par jour dans tous les États-Unis avec un succès considérable.

En Europe, l'Église luthérienne s'intéresse beaucoup aux réseaux qui devraient, grâce aux différents satellites, couvrir l'Europe dans un temps très proche. Quoi de mieux que les questions religieuses unissant des fidèles de tous les pays d'Europe, pour créer ce réseau européen qui ferait enfin l'Europe de la communication? se sont interrogés les spécialistes au cours d'un récent colloque tenu à Paris sur les nouveaux médias.

Des compagnies américaines surtout se sont créées pour la réalisation de vidéocassettes de programmes religieux. Des émissions ont ainsi été produites sur l'Arche de Jean Vanier qui accueille des handicapés ou sur la communauté oecuménique de Taizé, dirigée par le frère Roger, homme de média s'il en est.

Le téléphone a beaucoup tenté les Églises catholiques ou protestantes. Un coup de téléphone à Notre-Dame ou à la Fédération protestante vous donnera les dernières nouvelles de la chrétienté et des offices et cultes célébrés dans la journée comme l'on téléphone à la météo avant de partir en vacances.

Il existe depuis plusieurs années des agences de presse catholiques telles que Kathpress en Autriche, KNA en RFA, Kipa en Suisse, pour ne parler que de l'Europe et de nombreuses agences en Amérique du Nord et du Sud. Les Églises ont leur service de presse et leurs bulletins.

L'Osservatore Romano, organe officieux du Vatican qui paraît en plusieurs langues, publie les déclarations officielles du Vatican et des articles signés des grandes organisations. Le Conseil oecuménique des Églises (COE) dont le siège est à Genève, qui réunit toutes les Églises chrétiennes sauf l'Église catholique, a un service de presse important chargé de recueillir les événements et de publier de nombreuses revues et publications.

L'information doit circuler

Mais la communication moderne est à double sens. Il ne suffit pas d'émettre et de transmettre, il faut encore que l'information circule.

Recevant, en janvier de l'année dernière, un millier de journalistes, Jean Paul II, qui sait si bien s'y prendre avec les médias, avait promis que l'Église s'efforcerait à l'avenir d'être "une maison de verre où tout le monde pourrait voir ce qui s'y passe". La nomination, quelques mois après, d'un membre de l'Opus Dei à la salle de presse du Vatican ne laisse rien augurer de tel.

En août dernier, Mgr John Foley, président de la Commission pontificale pour les communications sociales, autrement dit le grand patron des médias du Vatican, se déclarait "partisan de l'accès le plus large des moyens d'information aux sources de nouvelles". Mais, ajoutait-il aussitôt, "l'ouverture doit être mutuelle: de nombreux responsables de presse sont non croyants et traitent des sujets religieux avec cynisme, en manquant précisément d'ouverture en ce qui concerne l'existence de Dieu et en éliminant leur dimension spirituelle".

On voit que le problème d'incompréhension mutuelle reste entier. Mais, à la base, tous les diocèses se sont munis de porte-parole et les conférences épiscopales ont toutes un service de presse, dirigé par un secrétaire général-adjoint. Les conférences de presse sont devenues choses banales et tout événement officiel est couvert médiatiquement.

L'Église, catholique, protestante ou orthodoxe, a encore un énorme effort à faire pour "la transparence" et pour abandonner son cher "langage de bois" qui la rassure mais qui fait fuir tout journaliste non initié.

La Bonne Nouvelle ne se dit plus en latin mais elle doit encore se traduire dans un langage moderne, c'est-à-dire à la portée de tous, sans perdre de son contenu. "C'est bien là, la difficulté", soupirent les responsables de la communication d'Église.

Il reste aux médias à s'intéresser à cette volonté d'ouverture de l'Église qui, malgré ses efforts, n'a pas toujours l'audience qu'elle souhaiterait dans la presse écrite ou audio-visuelle, en Europe tout au moins.



Le pape Jean-Paul II représente la plus grande vedette de toutes les Églises et les autres confessions religieuses envient à l'Église catholique cette "super star".

Los Angeles: la cité de tous les rêves et folies

par Gérard Marcout
LOS ANGELES (AFP) — "L.A.", la cité de tous les rêves...

Son soleil aveuglant, son smog stessant, ses plages dorées, ses "traffic jams" bleutées, ses vénérables palmiers plantés pour les Jeux olympiques de 1932, ses derricks "off shore", ses gratte-ciel défiant les temblements de terre et ses pavillons coloniaux, ses petites

chets par l'aquatique Marineland, près de Long Beach, aussi connu pour son port où sommeille désormais le "Queen Mary", transformé en hôtel de luxe, et son circuit automobile...

Une visite aux studios d'Universal City, au milieu des décors de films passés à la postérité comme "Les Dents de la mer" ou

te, et il est toujours temps de sacrifier aux joies de la table. Un plaisir, parmi d'autres, jamais négligé par le Californien, pourtant obsédé par son tour de taille...

Malgré la profusion de restaurants des cinq continents, la cuisine française reste la plus appréciée, sinon la plus économique, à Los Angeles, de "Ma

Hvatt Wilshire, du Westin Bonaventure ou du Century Plaza Hotel, on peut terminer la soirée dans l'ancre du "Chippendales", une discothèque d'Overland Avenue, à Culver City, fermée plusieurs fois par le "vice squad", la police des moeurs, qui offre aux dames d'âge plus ou moins mûr, le spectacle affriolant de serveurs musclés, quasiment

En commençant par exemple par une petite visite chez le milliardaire Paul Getty qui a reconstruit à 35 km de Downtown, une superbe villa de l'antiquité, abritant une électrique collection artistique, allant de la renaissance italienne au baroque néerlandais. Un Musée qui renferme près de 700 millions de dollars de trésors et qui, en prime, offre au regard du visiteur une fabuleuse piscine de 60 m de long... et 45 cm de profondeur, sécurité oblige.

Le périple automobile de 4 heures et demi à San Simeon, au nord de L.A., pour découvrir le Hearst Castle, propriété de l'ancien magnat de la presse américaine William Randolph Hearst, dédicé en 1951, est aussi une plongée dans l'extraordinaire. Drô-

le d'impression de se retrouver face à face dans le jardin avec un ours polaire ou l'un des singes aménés par ses héritiers pour meubler le paysage...

Un (léger) coup d'oeil en passant à la plage, plutôt décevante, de Malibu-La surcôtée, qui abrite, entre autres, les amours de John McEnroe, le "sale môme" du tennis, et de Tatum O'Neal, aujourd'hui menacée par l'invasion touristique et les incendies provoqués par les vents de Santa Anna, une partie de patins à roulettes en bordure de Venice Beach, au milieu des ex-hippies et néo-breakdancers, quelques bouchées de re-quin cru, pêché près de Santa Catalina et dégustées sur le Santa Monica Pier, et le "trip" peut se terminer par un succulent barbecue... asia-

tique au "Korean Gardens", situé dans le peu fréquentable quartier coréen.

Après un grand verre de cocktail de fruits exotiques dans la pénombre compliquée du "Nucleus Nuance", à Melrose Avenue, le coeur de West Hollywood, le quartier "gay" de Los Angeles, le dernier scotch au "Simply Blues", refuge des actrices de Sunset Boulevard en mal de producteurs et des flics "undercover" (en civil) en quête de tuyaux, au 19e étage de l'immeuble qui abrite Cable News Network, la chaîne de l'information permanente, permet, en une seconde, de "photographier" tout Los Angeles-la-folle, redevenue paisible sous les étoiles de la nuit sud-californienne...

L.A., monstre fascinant de contrastes où le magnifique côté l'abominable, le sublime flirte avec le dérisoire. Où l'on peut vous offrir, comme ça, pour vous faire plaisir, une balade en limousine de dix mètres de long au milieu des allées majestueuses de Beverly Hills, ou vous planter un couteau dans le ventre pour quelques dollars qui permettront de s'offrir une poussière de cocaïne à Venice.

Où, chacun, sur-tout, peut faire ce qui lui plaît, courir ses 10 km à l'aube, ou fumer son joint quotidien au crépuscule, sans que personne ne lui demande des comptes. El Pueblo de Nuestra Señora La Reina de Los Angeles de Porciuncula. Ou plus simplement "L.A.". Un autre monde pour d'autres vacances. Ou pour une autre vie...



Le gigantesque échangeur de Los Angeles en plein centre-ville.

blondes aux yeux clairs, et ses grands noirs au regard sombre, ses athlétiques joggers, ses minables dealers, ses très riches et ses tout pauvres, ses tristes musées et ses parties "gay". Du complètement "ringard" au pres-que "branché", une diversité affolante qui peut, qui doit, permettre au visiteur débarqué à Lax, le nouvel aéroport aménagé au bord du Pacifique, sans pré-

rayon... Classique, le touriste, basé dans l'un des petits motels de bord de mer ou un camping de l'intérieur des terres, peut d'abord renouer avec son enfance en allant passer un ou, mieux, deux jours dans des parcs d'attractions célèbres dans le monde entier, du fameux Disneyland, à Anaheim, aux surprenants Knott's Berry Farm et Magic Mountains, tout proches, avec un cro-

"L'Arnaque", des cascadeurs et des truccages, un pèlerinage du Chinese Theater d'Hollywood Boulevard pour y voir les empreintes de Marilyn Monroe, John Wayne et Silvester "Rambo" Stallone, une larme émue versée sur les 2,518 étoiles de bronze représentant autant de grands noms du cinéma d'hier et d'aujourd'hui sur le "Walk of Fame", désormais abandonné à une faune inquiétan-

te, et à leurs compagnons, des combats de catch féminin dans un ring de boue. Jane Fonda, Kate Millett, et les bonnes dames du MLF, n'ont pas encore demandé leur interdiction. C'est sans doute cela le libéralisme du Far West. Une autre manière beaucoup plus "californienne" d'aborder Los Angeles, c'est de foncer résolument dans l'inconnu ou le bizzaroïde.



Le Brisé

Discothèque-Restaurant présente

Lundi, mardi, mercredi

Souper avec orchestre de jazz et danse

cet été, on boit, on mange, on jazz!

Jeudi, vendredi, samedi, dimanche

- Souper avec activités et musique de danse
- Brunch du dimanche
- Buffet et fesse de boeuf tous les vendredi, samedi et dimanche

avec Jean-Jacques Beauchamps, Normand Bouchard et Richard Bergeorn.

306, rue Cabana, Magog

Réervations: **(819) 843-3313**



DÈS LUNDI LE 29 JUILLET
SUPER TIRAGE

15

planches à voile
Dufour Solo
(d'une valeur de 699\$ chacune)

FOLIE C'est
FOU, FOU,

SKIS FISCHER
EXPERT
119\$
Prix sugg.: 229,99
PRIX FOU:

Skis Rossignol Racer Jr
Prix sugg.: 89,99
PRIX FOU: **49\$**
RABAIS **40\$**

Skis Tecno Pro Sport
Prix sugg.: 179,99
PRIX FOU: **69\$**

Skis Élan RM
Prix sugg.: 199,99

Skis Kneissl Red Star AC ou CS
Prix sugg.: 279,99
PRIX FOU: **119\$**
RABAIS JUSQU'À **160\$**

Skis Tecno Pro Prestige
Prix sugg.: 299,99
Skis Head Shadow
Prix sugg.: 289,99
PRIX FOU: **139\$**
RABAIS JUSQU'À **160\$**

Skis Kneissl Sprint
Prix sugg.: 209,99
PRIX FOU: **89\$**
RABAIS JUSQU'À **120\$**

Skis Blizzard Olympic Firebird
Prix sugg.: 299,00
Skis Fischer RC4 SL ou GS
Prix sugg.: 379,99
PRIX FOU: **199\$**
RABAIS JUSQU'À **180\$**

Skis Tecno Pro Laser
Prix sugg.: 199,99
Skis Dynastar MX5
Prix sugg.: 229,99
Skis Rossignol SCR
Prix sugg.: 229,99
Skis Fischer Orion
Prix sugg.: 239,99
PRIX FOU: **89\$**
RABAIS JUSQU'À **150\$**

Skis Rossignol GLX
Skis Tecno Pro World Cup
Skis K2 612
Prix sugg.: jusqu'à 329,99
PRIX FOU: **159\$**
RABAIS JUSQU'À **170\$**

Skis Rossignol XRS
Skis Head SC
Skis Head Racing GS
Prix sugg.: jusqu'à 375,00
PRIX FOU: **189\$**
RABAIS JUSQU'À **185\$**

Fixations Salomon 126
(5 paires par magasin, 1 par client)
Prix sugg.: 69,99
PRIX FOU: **19,99\$**
RABAIS **50\$**

TOUS NOS MODELES
NORDICA
REDUITS DE
40% à 50%
Arlington seulement

Bottes Lange ZS, ZT, ZR
Prix sugg.: jusqu'à 399,00
PRIX FOU: **179\$**
RABAIS JUSQU'À **220\$**

Fixations Look 39S
(5 paires par magasin, 1 par client)
Prix sugg.: 79,99
PRIX FOU: **24,99\$**
RABAIS **55\$**

Fixations Tyrolia 280 D
Prix sugg.: 130,00
PRIX FOU: **69,99\$**
RABAIS **60\$**

Bottes Lange Z Sport, Z Confort, Z Pro, Z Flow
Prix sugg.: jusqu'à 299,00
PRIX FOU: **119\$**
RABAIS JUSQU'À **180\$**

Fixations Salomon 437
(5 paires par magasin, 1 par client)
Prix sugg.: 109,99
PRIX FOU: **34,99\$**
RABAIS **75\$**

Fixations Salomon 637
Prix sugg.: 130,00
PRIX FOU: **64,99\$**
RABAIS **66\$**

Bottes Caber CR 250
Prix sugg.: 199,99
PRIX FOU: **69\$**
RABAIS **130\$**

Fixations Salomon 747
Prix sugg.: 160,00
Fixations Tyrolia 390
Fixations Look 99 HP
PRIX FOU: **88\$**
RABAIS **72\$**

Fixations Tyrolia 170
Prix sugg.: 95,00
PRIX FOU: **34,99\$**
RABAIS **60\$**



Bottes Salomon SX 50
Prix sugg.: 169,99 (1 paire par client)
PRIX FOU: **77\$**
RABAIS **93\$**

Bottes de skis alpin
JUSQU'À **60%** DE RABAIS
sur plusieurs autres marques telles que Salomon, Caber, Tecno Pro, Trappeur, Nordica, Lange...
Sélection du magasin

RABAIS JUSQU'À 60%
sur des marques telles que:
• Sunrise
• Pedigree
• Lutha
• Alpine
• Étirel
• Maritena
• Licorne
• CIS
Sélection du magasin

arlington et sports experts
Le prix suggéré ne réfère pas nécessairement au prix de vente courant du produit.

Membre INTER SPORT
3000 magasins à travers le monde

3050 boul. Portland
Sherbrooke, Qué. J1L 1K1
(819) 567-5286

333 rue Principale Ouest
Magog, Qué. J1X 2B1
(819) 843-1331

50 rue Grandes Fourches sud
Sherbrooke, Qué. J1H 5G6
(819) 566-4414